This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06735551 5

Marquette
HV

Marquette

Mc
FN

LES MACHABÉES

DE LA NOUVELLE-FRANCE

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année 1878, par Joseph Marmette, au bureau du ministre d'agriculture, à Ottawa.

JOSEPH MARMETTE

LES MACHABÉES

DE LA NOUVELLE-FRANCE

HISTOIRE D'UNE FAMILLE CANADIENNE
1641-1768

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE LÉGER BROUSSEAU
1882

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
300650A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1927 L

A MON PERE

INTRODUCTION

—

Quand j'étais enfant, mon père, me prenant sur ses genoux, me racontait le soir quelque fait de la grande épopée de l'Ancien Testament. Il me souvient encore que ma jeune imagination se plaisait surtout aux récits de ces combats merveilleux où la justice et le bon droit, bien que souvent représentés par la faiblesse ou par l'infériorité du nombre, finissent par triompher de la force et de la supériorité numérique des méchants. David enfant, qui tue le géant Goliath, Samson qui se bat seul contre des armées

de Philistins et massacre des milliers d'ennemis avec une mâchoire d'âne, Judas Machabée et ses frères luttant avec avantage, quoique toujours en nombre inférieur, contre les puissants rois de Syrie et prodiguant leur sang pour la défense de la religion et de la patrie, tous les hauts faits de ses chefs du peuple de Dieu sont encore aussi vivement présents à ma mémoire que dans ces beaux jours où mon père me les racontait au coin du feu.

La vivacité de ces souvenirs me démontre combien le cerveau de l'enfant est impressionnable et comme les faits qui le frappent à cet âge éveillent dans son imagination naissante une extrême curiosité, et restent à jamais imprimés dans sa mémoire,

J'ai donc songé à raconter à la jeunesse canadienne l'histoire d'une famille du pays, dont les exploits sont aussi propres à nous étonner qu'à flatter notre patriotisme ; c'est l'histoire de la famille LeMoyne dont l'un des fils sut mériter de son vivant, par ses vertus héroïques le glorieux surnom de Machabée de Montréal ; tandis que la postérité, étendant cette dénomination à tous les membres de la famille de cet homme illustre, les nomme avec orgueil Les Machabées de la Nouvelle-France.

Dispersées de ci et de là dans l'histoire ou enfouies dans des mémoires manuscrits, les nobles actions qui valent aux frères LeMoyne une si belle appellation, méritent d'être groupées

en faisceaux lumineux et d'être offertes en exemples à la jeunesse, afin d'éveiller en elle l'admiration des grandes choses et l'amour de la patrie.

SOURCES

OUVRAGES IMPRIMÉS

HISTOIRE DU MONTRÉAL.—Ouvrage attribué à M. François Dollier de Casson, prêtre de Saint-Sulpice de Paris, et troisième supérieur de Montréal.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE DU CANADA :—L'abbé Faillon.

HISTOIRE DES GRANDES FAMILLES FRANÇAISES DU CANADA :—L'abbé Daniel.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE :—L'abbé Tanguay.

HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE :—Charlevoix.

HISTOIRE DU CANADA :—M. Garneau.

HISTOIRE DU CANADA :—L'abbé Ferland.

D'IBERVILLE :—Conférence publiée par M. Jolicœur, dans l'Annuaire de l'Institut Canadien de Québec, en 1875.

VOYAGE D'IBERVILLE, 1698-1699 :—Publié par la Société Littéraire et Historique de Québec en 1871.

HISTOIRE MARITIME DE FRANCE :-Léon Guérin

MANUSCRITS

JOURNAL DE M. BEAUDOIN, missionnaire, d'un voyage fait avec M. d'Iberville, capitaine de frégate, de France en l'Acadie et de l'Acadie en l'île de Terre-Neuve, 1696-1697.

LETTRES DU SIEUR LEROY DE LA POTHERIE, contrôleur à Montréal, rendant compte d'un voyage à la Baie d'Hudson, du fort Bourbon, 18 septembre, 1697.

LETTRE DE M. D'IBERVILLE AU MINISTÈRE, rendant compte de son expédition à la Baie d'Hudson, Fort Saint-Louis, 8 novembre 1697.

LES MACHABÉES

DE LA NOUVELLE-FRANCE

CHAPITRE PREMIER

Une colonie naissante.—Fondation de Montréal.—Chiens-sentinelles.—Première attaque des Iroquois contre Montréal,—Belle conduite de M. de Maisonneuve.—Il tue un chef iroquois.—Ruses des sauvages.

Au printemps de 1641, un gentilhomme champenois, Paul de Chaumedy, sieur de Maisonneuve, chargé par la Société de Notre-Dame de Montréal d'aller établir au Canada une colonie consacrée à la sainte Vierge, faisait voile de LaRochelle avec deux vaisseaux, tandis qu'un troisième navire, qui devait aussi faire partie de la

même expédition, s'éloignait des blanches falaises de Dieppe et voguait avec les deux autres bâtiments vers les côtes lointaines de la Nouvelle-France. Ces trois vaisseaux portaient la fortune naissante de Montréal et les deux personnes qui devaient le plus contribuer à en assurer la fondation et l'existence : M. de Maisonneuve, nommé gouverneur de la colonie qu'il allait établir, et mademoiselle Mance, fille d'un procureur royal à Nogent-le-Roi, et chargée par madame de Bullion, veuve d'un surintendant des finances, d'aller établir un hôpital à Montréal.

On sait que M. de Maisonneuve, mademoiselle Mance et leur suite passèrent l'hiver de 1641 à Sillery, près de Québec, et qu'ils ne jetèrent les fondations de Montréal, nommée d'abord Ville-Marie, qu'au printemps de l'année suivante, le 18 mai 1642.

M. de Montmagny remplaçait alors comme gouverneur-général de la Nouvelle-France M. de Champlain qui, depuis six ans,reposait dans cette terre que, le premier, il avait réussi à coloniser, et sur laquelle il avait jeté le fructueux grain de sénevé de l'évangile et de la civilisation.

Les temps étaient alors des plus difficiles au Canada, et de cette époque date ce que l'on est convenu d'appeler la période héroïque de notre histoire.

Au milieu des fatigues du défrichement, à plus de mille lieues de la patrie, le colon, perdu au sein de forêts profondes, avait à lutter, sous un climat extrêmement rigoureux, contre les Iroquois, ces implacables ennemis des Français. Membres de la grande confédération des cinq cantons d'Agnier, d'Onneyout, d'Onontagué, de Goyogouin et de Tsonnontouan,

situés entre le lac Ontario et la rivière Hudson, les Iroquois n'avaient pu oublier que Champlain avait pris contre eux fait et cause pour les Hurons ; aussi, avaient-ils juré une haine mortelle aux alliés de leurs ennemis, et leurs disputaient-ils pied à pied l'immense contrée que les nouveaux venus tentaient d'arracher à la barbarie et d'assujétir à la domination française.

M. de Maisonneuve s'aperçut, en arrivant à Québec, qu'il lui faudrait déployer la plus grande vigilance ; car les Iroquois,qui déjà commençaient à harceler les colons de Québec et des Trois-Rivières, ne manqueraient certainement pas de faire tous leurs efforts pour empêcher les Français de s'établir encore plus près des Cinq Cantons. C'est ce que les événements ne tardèrent pas à démontrer.

Une bande d'Iroquois, ayant reconnu le fort de Montréal dans l'automne de 1643, revint en plus grande force pour attaquer la place, dès le commencement de l'année suivante. Le 30 mars 1644, les chiens " qui faisaient tous les matins une grande ronde sous la conduite d'une chienne nommée Pilote, " pour découvrir les ennemis qui pouvaient être cachés aux environs, se mirent à aboyer vivement. Chacun courut aux armes et vint se ranger sous les ordres de M. de Maisonneuve, qui, à la tête de trente hommes seulement, sortit bravement du fort pour charger deux cents Iroquois que l'on voyait rôder sous les bois. Outre leur grande infériorité numérique, les français avaient aussi contre eux l'énorme difficulté de marcher dans une neige molle, dans laquelle ils enfonçaient à chaque pas, tandis que les sauvages, chaussés de leurs ra-

quettes, couraient aussi facilement que s'ils eussent été sur la terre dure. C'était comme une charge d'infanterie contre un corps de cavalerie.

Tous ces désavantages n'empêchèrent pas la petite troupe de courir à la rencontre des ennemis. M. de Maisonneuve déploya son monde derrière les arbres et l'on commença à se fusiller vivement de part et d'autre. Accablés cependant par le nombre et manquant de munitions, M. de Maisonneuve et ses hommes durent songer à la retraite. Elle commença avec ordre et lentement, les blessés passant les premiers, les hommes valides ensuite, et enfin, à l'extrême arrière-garde, M. de Maisonneuve qui voulait être le dernier à se retirer.

A ce moment, les iroquois quittent le lieu où ils sont embusqués, et

s'élancent vers les fugitifs qui, se voyant suivis de trop près, précipitent leur course vers le fort, et laissent leur commandant loin derrière eux. Sans un chemin de traînage, qui servait à transporter le bois destiné à la construction de l'hôpital et offrait une surface assez ferme pour les porter, tous les nôtres eussent été faits prisonniers ou massacrés sur les lieux. M. de Maisonneuve continuait de retraiter bravement en faisant face, de temps à autre, aux poursuivants qu'il maintenait à une certaine distence au moyen de ses deux pistolets braqués sur eux.

Mais, pendant que notre troupe retraitait de la sorte, un autre danger la menaçait du côté du fort. Une pièce de canon était pointée en plein sur le chemin qui menait à la place, de manière à le prendre en enfilade.

Un de ceux qui étaient restés dans le fort, voyant accourir les nôtres en désordre, sans distinguer français d'iroquois, mit dans sa frayeur le feu à la pièce. Heureusement que l'amorce se trouva mauvaise et que le coup ne partit point, car cette belle équipée nous eût tué tout notre monde.

Quant aux iroquois qui voulaient faire prisonnier M. de Maisonneuve, qu'ils avaient reconnu pour le gouverneur de Montréal, ils se gardaient bien de tirer sur lui et se contentaient de le poursuivre pour le prendre vivant. Serré de trop près par eux, M. de Maisonneuve se retourne soudain et ajuste son homme. Le pistolet rate, et l'iroquois qui s'était baissé pour éviter le coup, se relève pour sauter à la gorge du commandant. Celui-ci saisit son second pistolet, fait feu sur le sauvage qu'il étend raide mort à ses

pieds, et bondit dans le fort dont la porte se referme aussitôt sur le dernier des fugitifs (1).

Pendant les années qui suivirent, il ne s'écoula presque pas un mois sans que les Iroquois vinssent rôder aux portes de Montréal et y fissent de nombreuses victimes parmi ceux des habitants que la nécessité ou une trop grande témérité en faisait sortir. " L'hôpital ne fut pas plutôt fait, " dit l'auteur de l'*Histoire du Montréal*, " qu'il se trouva assez de malades et de blessés pour le fournir tous les

---

1. Ces détails, ainsi que la plupart de ceux qui vont suivre concernant M. Charles LeMoyne, père, sont empruntés d'un manuscrit de Paris intitulé : " *Histoire de Montréal*, 1640-1672." Ce mémoire est attribué à M. François Dollier de Casson, prêtre de Saint-Sulpice, à Paris, et troisième supérieur du séminaire de Montréal. Il a été publié sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec, en 1871.

jours, les Iroquois par leurs boucheries y fournissant sans cesse de nouveaux hôtes." Et plus loin : " Tantôt les ennemis venaient par ruse afin de nous surprendre dans un pourparler spécieux ; tantôt ils se cachaient dans des embuscades où ils passaient sans broncher des journées entières, chacun derrière sa souche, afin de faire quelque coup ; enfin, un pauvre homme, à dix pas de sa porte, n'était point en sûreté. Il n'y avait pas un morceau de bois qui ne pouvait être pris pour l'ombre ou la cache d'un ennemi. Il ne faut pas s'étonner si M. de Montmagny empêchait tout le monde de monter ici pour s'y établir, disant qu'il n'y avait pas d'apparence que ce lieu pût subsister ; car humainement parlant cela ne se pouvait point si Dieu n'eût été de la partie. "

CHAPITRE DEUXIEME

Charles LeMoyne.—Il fait prisonnier deux iroquois et sauve la vie à M. de Normentville.—Il s'empare de deux autres iroquois.—Acharnement des Iroquois contre Montréal.—La surprise du 6 mai 1651.—Français massacrés.—Un homme scalpé vif.—Le combat du 18 juin 1651.—Belle action d'un nommé Lavigne.—Charles LeMoyne taille les Iroquois en pièces.—Il est nommé garde-magasin à Montréal.—Terreur inspirée par les Iroquois.

M. de Maisonneuve qui ne négligeait aucun moyen d'assurer la durée de l'établissement qu'il venait de fonder, ayant demandé au gouverneur de la Nouvelle-France de lui fournir un bon sujet qui pût servir à la fois comme

interprète et comme soldat, M. de Montmagny lui envoya Charles LeMoyne, jeune homme de vingt ans, mais qui promettait déjà beaucoup.

Charles LeMoyne, né à Dieppe, le 2 août 1626, était fils de Pierre LeMoyne et de Judith Duchesne. Il n'avait encore que quinze ans lorsque, sollicité par sa nature ardente, il se décida à venir s'établir dans la Nouvelle-France où les relations curieuses de l'époque poussaient déjà plusieurs esprits avantureux. Il arriva à Québec en 1641 avec son oncle, M. Duchesne, et entra immédiatement au service des Jésuites qui l'envoyèrent dans les missions qu'ils avaient établies au pays des Hurons. Après quatre années de services rendus à la religion et à la petite colonie que les Pères Jésuites tentèrent d'établir sur les bords éloignés du lac Huron, et pendant les-

quelles il apprit à fond la langue huronne, dont la connaissance lui devait être si utile par la suite et allait lui permettre de rendre les plus grands services à la colonie, Charles LeMoyne était depuis quelque temps de retour à Québec, lorsque M. de Montmagny l'envoya à Ville-Marie, où le jeune homme ne devait pas tarder à se distinguer.

Dans le printemps de 1648 les Iroquois, qui rôdaient sans cesse autour de Montréal, dont l'établissement leur inspirait à bon droit les plus grandes craintes pour l'avenir, lancèrent un nouveau parti de guerre contre la ville naissante. Mais les chaudes réceptions qu'on leur avait déjà faites les ayant détournés d'employer la force, ils étaient résolus cette fois de recourir à la ruse pour mener à bonne fin leurs projets.

Plusieurs d'entre eux se présentèrent en face du fort sous prétexte d'un pourparler. M. de Normentville et M. LeMoyne étant sortis de la place pour les rencontrer, trois iroquois se détachèrent du groupe de leurs amis comme pour s'aboucher aves les deux français. M. de Normentville, qui voyait que les trois parlementaires s'approchaient sans armes, ne voulut pas être en reste de confiance avec des sauvages, et se dirigea vers le gros des iroquois seulement avec une pique en main.

Charles LeMoyne avait appris à mieux connaître la fourberie des sauvages, et il sentit aussitôt toute l'imprudence de son compagnon.

—Ne vous avancez donc pas ainsi vers ces traîtres ! lui cria-t-il.

Le trop crédule Normentville avait un faible pour les Iroquois, bonté de

cœur qu'il devait chèrement payer par la suite, puisqu'il finit par trouver la mort entre leurs mains. Il ne continua donc pas moins d'avancer vers eux. Mais à peine les avait-il rejoints, qu'ils l'enveloppèrent en lui montrant bien qu'il n'était plus libre de retourner vers les siens.

A peine Charles LeMoyne s'aperçut-il de cette trahison, qu'il coucha en joue les trois iroquois qui étaient près de lui, en leur disant qu'il tuerait le premier qui s'aviserait de bouger. Et puis s'adressant à l'un d'eux :

—Toi, dit-il, va chercher mon compagnon.

L'iroquois s'en alla vers les siens, mais se donna bien garde de revenir. Ce que voyant, Charles LeMoyne signifia aux deux autres qu'il tenait au bout de son mousquet de marcher devant

lui jusqu'au château. La gueule du fusil braqué sur eux les persuada aisément de se rendre à cette invitation. Les deux prisonniers ne furent relâchés que le lendemain, lorsque les iroquois se décidèrent à renvoyer M. de Normentville.

Quelques semaines plus tard, on aperçut deux iroquois sur une batture vis-à-vis du château. Comme ils paraissaient avoir le désir de parler à nos gens, M. de Maisonneuve ordonna à Charles LeMoyne et à un nommé Nicholas Godé d'aller en canot vers ces deux hommes. Mais en voyant approcher les Français, l'un des iroquois, dont la conscience n'était sans doute pas tranquille, se jeta dans son canot et s'enfuit en laissant son compagnon sur un rocher et dans l'impossibilité de s'enfuir. M. LeMoyne et son camarade s'en emparèrent et le

conduisirent à terre. Interrogé sur le motif de la fuite de son camarade, le captif répondit qu'il avait été certainement pris d'une terreur panique, vu qu'il n'avait aucun mauvais dessein.

Tandis qu'on emmenait celui-là au château, le fuyard reparut criant et pagayant au loin sur le fleuve. On le laissa faire et comme il s'approchait et que le courant l'entraînait un peu, LeMoyne et Godé sautèrent dans leur canot et donnèrent la chasse au fugitif. Celui-ci s'efforça de leur échapper de nouveau. Mais contre deux adversaires la joute ne pouvait être longue, et, bientôt rejoint, notre homme vint tenir compagnie à son camarade qu'il avait si lâchement abandonné.

Pendant les trois années qui suivirent, les Iroquois laissèrent quelque repit aux habitants. Charles LeMoyne

profita de ce moment de tranquillité pour commencer à défricher des terres qu'on lui avait accordées dans les environs de Ville-Marie. Mais il lui fallut reprendre les armes dans le printemps de 1651, les Iroquois ayant recommencé les hostilités avec plus de fureur que jamais.

" A peine nous laissaient-ils quelques jours sans alarmes, dit l'auteur de *l'Histoire de Montréal* ; incessamment nous les avions sur les bras, il n'y a pas de mois cet été [1651] où notre livre des morts ne soit marqué en lettres rouges par les mains des Iroquois. Il n'est pas moins marqué de leur côté ; ils perdaient bien plus de gens que nous, mais comme leur nombre étaient incomparablement plus grand que le nôtre, les pertes aussi nous étaient bien plus considérables qu'à ceux qui avaient toujours du

monde pour remplacer les hommes qu'ils avaient perdus dans les combats."

Le 6 mai, Jean Boudard étant sorti de chez lui avec un nommé Chicot, tous deux furent surpris par huit ou dix iroquois qui se jetèrent sur eux à l'improviste. Les deux français de prendre leurs jambes à leur cou. En passant près d'un gros arbre renversé, Chicot se blottit dessous. Les Iroquois passent sans l'apercevoir et continuent de suivre Boudart de près. A quelques pas de son logis, le fugitif rencontre sa femme :

—La porte de la maison est-elle ouverte, lui crie-t-il.

—Non, je l'ai fermée en partant, répond-elle.

—Alors nous sommes morts !

Et il continue de fuir avec sa femme à ses côtés. Mais celle-ci ne pouvant courir aussi vite que son mari, se sent bientôt saisie par les sauvages. Aux cris désespérés qu'elle pousse, Boudart s'arrête, et, quoique désarmé, se jette sur les iroquois auxquels il dispute sa malheureuse femme à grands coups de poing. Ce dévoûment ne leur est guère utile à tous deux, car le pauvre Boudart est assommé sur place et sa femme enlevée.

En ce moment, MM LeMoyne, Archambault et un autre, attirés par le bruit, arrivent sur les lieux ; mais quarante iroquois embusqués derrière l'Hôpital s'élancent vers eux, en poussant leur terrible cri de guerre. Les trois français doivent battre en retraite, ce qui ne laisse pas que d'offrir quelque difficulté, les iroquois leur barrant le passage. Qu'importe,

ils s'élancent, passent à la barbe de leurs ennemis, essuient quarante coups de feu, dont un perce le bonnet de Charles LeMoyne,et arrivent sains et saufs à l'Hôpital, qu'ils trouvent tout ouvert et où Mlle Mance est seule en ce moment. L'Hôpital était bâti à quelque distance du fort et entouré d'une palissade.

Ce fut un heureux hasard que la porte de l'enclos se trouvât ouverte ; car si elle eût été fermée, les trois fugitifs auraient été pris, et si les iroquois étaient passés devant la maison avant que les français y fussent entrés, ils auraient pris Mlle Mance, et pillé ou brûlé l'Hôpital. LeMoyne et ses compagnons s'y étant barricadés, les sauvages retraitèrent et se mirent à chercher Chicot qu'ils avaient vu se cacher. Ils le découvrirent enfin, et voulurent s'en empa-

rer ; mais il se mit à les frapper si fort à coups de pieds et à coups de poing, qu'ils ne purent réussir à s'en rendre maître. Alors, comme la garnison commençait à s'agiter dans le fort et qu'une sortie paraisssit imminente, les iroquois renversèrent Chicot, lui enlevèrent, en un tour de main, la chevelure avec un morceau du crâne, et, le laissant tout sanglant sur place, s'enfuirent avec la femme de l'infortuné Boudart, qu'ils finirent par brûler après l'avoir affreusement torturée. L'horrible blessure qu'avait reçue Chicot et la perte de son cuir chevelu, ne l'empêchèrent pourtant pas de vivre quatorze ans de plus, ce qui est bien admirable, ajoute la relation.

Le combat qui eut lieu quelques semaines plus tard, le 18 juin, se termina plusà notre avantage et donna à M. LeMoyne une belle occasion de se

signaler. Les Iroquois, revenus en plus grand nombre, surprirent aux environs du fort, quatre français qui se jetèrent dans une méchante petite redoute située entre le château et la Pointe Saint-Charles, au milieu d'un abattis d'arbres. Résolus de vendre chèrement leur vie, nos quatre hommes ouvrirent une fusillade des mieux nourries. A ce bruit un des plus anciens habitants de Ville-Marie, nommé Lavigne, qui se trouvait auprès, accourut aussitôt avec une audace admirable et un bonheur étonnant ; car en passant à la course par-dessus tous les arbres abattus, pour venir au secours de ses camarades, il donna dans quatre embuscades iroquoises, et, après avoir essuyé soixante ou quatre-vingt coups de feu, sauta dans la redoute sans avoir reçu la moindre blessure. Animés par le courage de cette nouvelle recrue les autres continuent de fusiller rondement l'ennemi.

Ce vacarme éveilla bientôt l'attention des habitants du fort et M. de Maisonneuve envoya M. LeMoyne et plusieurs hommes à la rescousse de ces braves.

Charles LeMoyne attendit que les iroquois eussent fait une décharge générale et fondit sur eux avec les siens. Les sauvages se voyant désarmés ne songèrent plus qu'à prendre la fuite. Mais à mesure qu'il s'en levait un derrière les arbres on l'abattait à coups de fusil. Il en resta vingt-cinq ou trente sur place, sans compter les blessés qui parvinrent à s'enfuir avec le reste de la bande.

C'est à la suite de cette belle action que M. LeMoyne, dont le mérite était de plus en plus apprécié, fut nommé Garde-Magasin à Montréal.

Cette année-là, Mlle Mance fut obligée de quitter l'hôpital et de chercher un refuge plus sûr au château. Les attaques des Iroquois se multiplièrent tellement que tous les habitants des environs furent obligés d'abandonner leurs demeures, et qu'il fallut mettre des garnisons dans tous les endroits qu'on voulait conserver. " Tous les jours," dit la relation, " on ne voyait qu'ennemis ; la nuit on n'eût pas osé ouvrir sa porte, et le jour on ne se fût pas aventuré à quatre pas de sa maison sans avoir son fusil, son épée et son pistolet."

CHAPITRE TROISIÈME.

Lambert Closse et les Iroquois.—Mariage de Charles LeMoyne.—Les Iroquois forcés de demander la paix. —Hardi coup de main de LeMoine.

Les attaques réitérées des Iroquois contre Montréal avaient tellement réduit la petite garnison de la place que dans l'automne de 1651 M. de Maisonneuve se décida à passer en France pour aller y chercher des secours. Pendant son absence il fut remplacé dans ses fonctions de gouverneur particulier par M. d'Ailleboust à qui M. Jean de Lauzon venait

de succéder comme gouverneur de la Nouvelle-France. M. D'Ailleboust est le seul gouverneur du Canada qui soit resté dans le pays après s'être démis de ses fonctions (*).

L'année 1652 vit se continuer les incursions des Iroquois dans le pays, et couler le sang de plus d'un brave défenseur de la colonie. Nous ne pouvons résister au désir de faire le récit de la belle défense opérée, dans une de ces rencontres, par le brave major Lambert Closse qui commandait en second la garnison de Montréal. Lambert Closse était venu dans le pays avec M. de Maisonneuve en 1641. Les écrits du temps le désignent comme sergent-major ou major de la garnison de Montréal ; et son nom est écrit en lettres d'or dans les annales de Ville-

(*) M. Ferland, Histoire du Canada.

Marie. Le 14 octobre 1652, les aboiements furieux des chiens indiquèrent qu'il y avait des ennemis en embuscade aux environs de Montréal. Le major Closse, qui était toujours aux aguets, sortit de la place avec vingt-quatre hommes pour faire une reconnaissance. Mais, avec la prudence que commandait la situation, il détacha La Lochetière, Baston et un autre, trois bons soldats, qui marchaient en avant-garde, à portée de fusil. Emporté par son courage, La Lochetière s'aventura trop loin et fut renversé d'un coup de mousquet par les iroquois ; ce qui ne l'empêcha pas de tuer son adversaire avant de tomber mort. Les deux autres se rabattirent sur le gros de la troupe qui tint bon pendant quelque temps.

Mais les ennemis étaient si supérieurs en nombre que les nôtres auraient certainement été enveloppés

et défaits, si M. Prudhomme, ancien habitant de Ville-Marie, ne les eût appelés d'une chétive maisonnette où il se trouvait, leur criant de se retirer vite, parce qu'on les environnait. Lambert Closse commandant à ses gens d'enfoncer les rangs des Iroquois et d'entrer dans la masure à tout prix, les nôtres se fraient un passage jusqu'à la maisonnette où ils se barricadent en un tour de main. On pratique des meurtrières et chacun se met à fusiller à l'envie les iroquois forcés de combattre à découvert.

La tuerie dura tant que nos gens eurent de la poudre ; mais les munitions commençant à manquer, le major vit qu'il serait bientôt réduit à la dernière extrémité. Comme il faisait part de ses perplexités au sieur Baston, celui-ci, qui était bon coureur, s'offrit d'aller chercher du renfort. Après

avoir reçu les marques d'amitié les plus chaleureuses de ses camarades, Baston, profitant d'une décharge générale des assiégés, s'élança bravement au dehors.

Sous une pluie de balles, il passe comme un éclair au milieu des Iroquois, et parvient au château, d'ou il revient bientôt avec huit ou dix hommes conduisant deux petites pièces de campagne chargées à cartouche, à la faveur d'un pli du terrain qui courait du château à la maison attaquée. Arrivés en vue des iroquois, nos gens pointent leurs pièces et font feu sur l'ennemi, tandis que le major fait une sortie générale pour favoriser l'approche de cette précieuse réserve.

" Leur entrée," dit la relation, " fut signalée par un redoublement de coups de fusil afin de faire connaître aux

ennemis que cette poudre valait bien la précédente ; mais comme ils virent qu'on en était moins chiche qu'avant l'arrivée de Baston, ils jugèrent qu'il valait mieux se retirer que d'user plus amplement de nos libéralités.... On ne sait pas au juste le vrai nombre de leurs morts, quoiqu'ils en aient beaucoup perdus en cette occasion, parce qu'ils les emportèrent quasi tous, et qu'ils n'ont pas accoutumé de se vanter des gens qu'ils ont ainsi perdus. Il est vrai qu'ils n'ont pas pu s'en taire absolument et que, exagérant leurs pertes, ils les ont exprimées en ces termes : " Nous sommes tous morts." Quant aux estropiés, ils en ont compté le nombre aux Français, leur avouant qu'ils avaient eu trente-sept des leurs parfaitement écloppés."

Quant aux nôtres, ils n'eurent à regretter que la mort du brave La

Lochetière et la " grande blessure du pauvre Laviolette." Le cadre relativement restreint de ce récit ne nous permettant pas d'y insérer les autres exploits de Lambert Closse, nous dirons de suite que, après maint autre fait d'armes non moins glorieux, il fut tué dix ans plus tard par un parti iroquois qui rôdait aux environs de Montréal. Peu de temps avant sa mort, comme quelqu'un lui représentait qu'en s'exposant continuellement, comme ce n'était que trop son habitude, il finirait par perdre la vie dans quelque rencontre, il fit cette belle réponse que l'histoire nous a transmise : " Je ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu, en le servant dans la profession des armes ; si je n'y croyais pas mourir, je quitterais le pays pour aller servir contre le Turc et n'être pas privé de cette gloire."

Découragés par les échecs qu'ils avaient essuyés à Montréal, les Iroquois se décidèrent l'année suivante à porter leurs coups plus au bas du fleuve. Pendant tout l'été de 1653, leurs bandes semèrent la terreur dans les environs des Trois-Rivières qu'elles tinrent même bloquées pendant plusieurs semaines. Enfin, quelques-unes de leurs bandes ayant été défaites, et plusieurs de leurs capitaines capturés près de Montréal par Aouéaté, guerrier huron, les Agniers qui faisaient le siège des Trois-Rivières se décidèrent à demander la paix. Il est à présumer aussi que la nouvelle de la venue de M. de Maisonneuve avec une centaine d'hommes déterminés, ne contribua pas peu à pousser les Iroquois à demander la suspension des hostilités. Toujours est-il que, par l'entremise de Charles LeMoyne, on put poser les préliminaires d'une paix

qui ne devait pourtant pas être de bien longue durée.

Sur ces entrefaites, M. LeMoyne ayant été, à cause de ses beaux états de service, gratifié par M. de Maisonneuve d'une somme de quatre cents livres, en profita pour reprendre ses défrichements ; et, comme il avait atteint sa vingt-huitième année, il pensa aussi que le moment était venu pour lui de s'établir.

Il y avait alors à Ville-Marie une jeune personne fort distinguée, Mlle Catherine Primot, née à Saint-Denis-le-Petit, au diocèse de Rouen, de Guillaume Thierry et d'Elizabeth Messier ; elle avait été adoptée par Antoine Primot et Martine Messier qui n'avaient point d'enfant. Au moment de passer dans la Nouvelle-France en 1642, ils l'avaient demandée

à ses parents, s'engageant à élever cette nièce comme leur propre fille et à la faire leur héritière. " Catherine n'avait alors qu'un an, dit l'auteur de l'*Histoire de la colonie française ;* et comme Monsieur et Madame Primot prirent le plus grand soin de l'éducation de cette enfant, ayant pour elle une affection de père et de mère, elle fut considérée dans la colonie comme leur propre fille et appelée de leur nom. Ayant remarqué les heureuses dispositions de cette enfant, Madame Primot s'était plus particulièrement appliquée à former son esprit et son cœur. Elle eut la joie de voir ses efforts couronnés de succès. Dès l'âge de quatorze ans, Catherine annonçait ce qu'elle serait un jour : une mère de famille accomplie et un modèle achevé de vertu pour toute la colonie. "

M. LeMoyne, qui avait été plus d'une fois à même d'apprécier les belles qualités de Mademoiselle Primot, la demanda en mariage à ses parents. Ceux-ci n'auraient certainement pas pu désirer un gendre plus digne, et ils accueillirent avec joie ses propositions.

Le contrat de mariage fut passé au fort de Ville-Marie, en présence du gouverneur de la place, et de plusieurs notables, et le mariage eut lieu le 28 mai 1654 avec la plus grande solennité. Afin de montrer aux époux le vif intérêt qu'il leur portait, M. de Maisonneuve octroya à Charles LeMoyne une propriété situé à la Pointe Saint-Charles. En outre il lui donna quatre-vingt-dix arpents de terre dans l'Ile de Montréal, à part l'arpent sur lequel M. LeMoyne avait déjà fait construire une maison près de l'Hôpital.

Pendant l'année qui suivit, les Iroquois s'empressèrent de rompre de nouveau la paix et descendirent jusqu'à l'établissement de l'Isle-aux-Oies, en bas de Québec, qu'ils mirent à feu et à sang, après avoir tué les sieurs Moyen et Macart dont ils emmenèrent les enfants en captivité. Une partie de cette bande s'en vint ensuite rôder près de Ville-Marie. Après plusieurs escarmouches où un français nommé d'Aubigeon fut tué, les Iroquois allèrent se poster de l'autre côté du fleuve, en face de la ville, et de là feignirent vouloir parlementer.

M. LeMoyne, qui arrivait en ce ce moment de Québec, dit à M. de Maisonneuve :

—Voilà des gens qui ont saccagé l'Ile-aux-Oies et qui viennent de tuer d'Aubigeon. Ils veulent encore nous

rendre victimes de quelque trahison. Il faut s'emparer de ces deux fourbes que vous voyez là, sur la batture, en face de nous, et qui semblent nous défier de rien entreprendre contre eux.

—Comment s'y prendre ? demanda M. de Maisonneuve.

—Si vous voulez bien me le permettre, j'irai seul vers eux....

—Seul !

—Oui, je traverserai avec deux pistolets cachés au fond de mon canot. Me voyant approcher en si petit équipage, ils me laisseront accoster la batture où ils sont sans méfiance aucune. Arrivé sur eux, j'exhiberai tout-à-coup mes armes, et je forcerai ces drôles de prendre le courant qui

vient vers le château. Et alors, vous les pourrez cerner et vous en emparer tout à votre aise.

Tout hardi qu'il pût être, ce plan fut adopté et réussit à merveille. Mais le gros des Iroquois qui étaient campés de l'autre côté du fleuve goûtèrent peu ce procédé, et après les plus violentes menaces, se décidèrent enfin le lendemain à venir attaquer la place. Mais M. de Maisonneuve, secondé par le major Closse et M. LeMoyne, ne donna pas le temps à ces sauvages de prendre pied à terre. A peine furent-ils en vue qu'on les chargea avec une telle impétuosité, qu'ils s'enfuirent comme une volée de corbeaux. Alors, pour avoir la liberté de leurs compagnons que l'on retenait prisonniers, dans le fort, les Iroquois demandèrent la paix.

On répondit à leur ambassadeur que les prisonniers iroquois ne seraient libres que lorsque tous les captifs français seraient rendus à leurs compatriotes. Le négociateur s'y engagea au nom de ses compatriotes, et retourna dans son pays d'où il revint bientôt avec les quatre enfants de Messieurs Moyen et Macart, MM. de Saint-Michel et Trottier et un nommé LaPerle qu'on avait perdu aux Trois-Rivières et qu'on désespérait de revoir, ainsi que quelques autres. Les Iroquois reçurent leurs frères, en échange des nôtres, et la paix fut de nouveau conclue, pour ne durer, il est vrai, qu'une année à peine.

Le retour des enfants de Messieurs Moyen et Macart fut accueilli avec joie ; car leurs familles étaient des plus considérables du pays, ce qui se voit par les alliances qu'ils contractè-

rent. " Mlle Marie Moyen, dit l'auteur de l'histoire du Montréal, a épousé un capitaine de condition et de mérite appelé M. Dugué, lequel a été épris d'elle pour les charmes de sa vertu. Mlle Macart s'est mariée avec M. *Bazire* (*), l'un des plus riches marchands du Canada ; la cadette sa sœur avait épousé un brave gentilhomme nommé M. de Villiers."

(*) Le Sieur Charles Bazire, receveur des droits et domaines du Roi. Mlle Elizabeth Moyen épousa M. Lambert Closse en 1657.

CHAPITRE QUARIÈME.

Dangers courus par M. LeMoyne.—Les Iroquois châtiés —Services subséquents rendus par Charles LeMoyne.—Il est anobli.—Sa mort.

En 1660, les Iroquois, résolus d'en finir d'un seul coup avec les Français, envahirent le Canada avec la plus puissante armée qu'ils eussent encore mis sous pied. C'est alors que le brave Dolard se dévoua, avec seize jeunes français pour le salut de ses compatriotes. Cette poignée de héros alla prendre possession d'un méchant fort sauvage situé au pied du sault des Chaudières,sur la rivière des Outaouais

pour y attendre les Iroquois qui descendaient des terres de chasse du nord. Pendant plus de dix jours ces dix-sept braves tinrent tête à sept cents iroquois, et ne furent vaincus et massacrés que lorsqu'ils furent à bout de vivres, de munitions et de forces, et après avoir mis un grand nombre d'ennemis hors de combat. Aussi, stupéfaite de la résistance incroyable que lui avaient opposée ces quelques hommes renfermés dans une si faible enceinte, sans eau, sans nourriture et sans un seul instant de repos, l'armée iroquoise renonça-t-elle à son projet primitif qui était d'assiéger Québec. Le dévouement admirable de ces quelques jeunes gens sauva la colonie.

Charles LeMoyne s'était offert de les accompagner ; mais sa proposition ne fut heureusement pas acceptée. C'est vers ce temps, qu'en récompense de ses

services passés, il fut élevé à la charge de Procureur du Roi (*). Il y avait deux ans qu'il remplissait ces fonctions, lorsque survint un événement qui faillit priver la colonie des services de ce vaillant homme. Etant allé chasser sur l'Ile de Sainte-Thérèse, il fut surpris et attaqué par les iroquois au moment qu'il était seul. Sommé de se rendre,il ne répondit qu'en couchant ses ennemis en joue, bien déterminé de vendre sa vie le plus chèrement possible. Comme les iroquois se rapprochaient de plus en plus de lui et faisaient mine de l'envelopper, il leur lâcha son coup de fusil. Malheureusement une racine qui lui fit perdre l'équilibre, détourna la balle, et il se trouva à la merci des ennemis. En vain chercha-t-il alors son salut dans

(*) M. de Sailly avait été nommé en même temps juge royal et M. Bénigne Basset, greffier.

la fuite. Rejoint et succombant sous le nombre, il fut pris et emmené prisonnier au pays des Iroquois.

La consternation des Français ne fut égalée que par l'extrême plaisir des Iroquois qui se voyaient enfin maîtres d'un homme si redoutable et qui leur avait fait tant de mal. Depuis longtemps les vieillards de la nation amassaient du bois pour le brûler. Mais Charles LeMoyne avait vu trop souvent la mort en face pour redouter la fin terrible qu'on lui ménageait. Aussi traita-t-il ces barbares avec le dernier mépris, se contentant de leur dire que sa mort serait bien vengée, et qu'il viendroit bientôt du Canada un nombre de français suffisant pour raser tous les villages des cinq cantons. Il ajouta avec la plus grande assurance que ses compatriotes étaient déjà partis de Québec, et qu'il avait la nouvelle assurée de leur arrivée prochaine.

Cette bonne contenance en imposa à ses vainqueurs qui se décidèrent à épargner sa vie et à se ménager un si précieux otage, s'ils venaient à être attaqués. Enfin, ils le ramenèrent à l'automne avec les plus grands égards ; ce qui fut alors considéré comme un miracle, à cause de la haine qu'ils lui portaient.

Sur ces entrefaites, arrivèrent en Canada, avec une suite nombreuse, trois personnages éminents dont la venue devait donner un nouvel élan à la prospérité de la colonie. C'était, d'abord le marquis de Tracy envoyé comme vice-roi par Louis XIV pour régler certaines difficultés survenues entre les autorités du pays. Afin d'honorer son représentant, le roi lui avait donné, pour lui faire escorte, quatre compagnies du régiment de Carignan, et une suite nombreuse de

gentilshommes. Venaient ensuite M. de Courcelles, nommé gouverneur-général en remplacement de M. de Mésy, et enfin M. Talon, homme distingué dont l'administration intelligente devait rendre les plus grands services au pays. En même temps arrivèrent aussi quantité de colons. Le nombre des personnes venues de France cette année-là, 1665, était presque aussi considérable que la population française déjà résidente au Canada. Tous comptés, colons et marchands avec les vingt-quatre compagnies de Carignan, dont une grande partie devait finir par s'établir dans le pays, ils formaient plus de deux mille âmes.

Le marquis de Tracy aurait bien désiré marcher immédiatement contre les Iroquois pour châtier leur insolence et leur perfidie, mais il fut forcé de remettre son projet à l'année suivante.

Enfin le 30 janvier 1666, une troupe de cinq à six cents hommes, commandée par M. de Courcelles, partit de Sainte-Thérèse et se dirigea sur le pays des Iroquois. Le sieur Charles LeMoyne qui commandait soixante-et-dix volontaires de Montréal, tous hommes brisés aux fatigues des voyages et aguerris par leurs fréquentes escarmouches avec les Iroquois, eut l'honneur d'être placé à la tête de la colonne, en allant, et à l'arrière-garde au retour. M. de Courcelles avait la plus entière confiance en ces hommes qu'il appelait " ses capôts bleus. "

Malheureusement les guides algonquins sur lesquels on avait compté firent défaut, ce qui fut cause que l'expédition alla déboucher à dix-huit milles seulement d'Orange et à vingt lieues des villages agniers. Les fatigues et les privations endurées par

les soldats avaient été si fortes qu'il fut jugé à propos de rebrousser chemin. Sur le retour, les troupes furent rejointes par les algonquins qui, ayant trouvé moyen de s'enivrer, s'étaient amusés en chemin et avaient ainsi causé l'insuccès de l'expédition.

Cependant, cette campagne d'hiver étonna les Iroquois par sa hardiesse et les amena même à demander la paix qui fut conclue et signée le 12 juillet 1666 par MM. de Tracy, de Courcelles et Talon ; les chefs sauvages apposèrent au traité les marques de leurs tribus respectives, de la tortue, du loup et du castor.

Mais à peine quelques jours s'étaient-ils écoulés que des Agniers massacraient sur le lac Champlain deux

officiers français qui faisaient la chasse. L'un d'eux, M. de Chasy, était le cousin du marquis de Tracy. Nicholas Perrot raconte que dans un festin que M. de Tracy donnait bientôt après aux chefs iroquois, à l'occasion des préliminaires d'une nouvelle paix générale, un chef agnier, par bravade, leva le bras et déclara hautement que c'était ce bras qui avait cassé la tête du sieur de Chasy.—Il n'en cassera pas d'autre, répartit le marquis. Et sur le champ il fit étrangler l'insolent, rompit les conférences, et donna des ordres pour l'organisation immédiate d'une grande expédition contre les Agniers. Ce fut à la fin de septembre 1666 que la plus forte armée que le Canada eut encore vue sur pied se mit en marche. Forte de six cents soldats, de six cents habitants du pays et de cent sauvages hurons et algonquins, elle était com-

mandée par M. de Tracy qui avait voulu diriger la campagne en personne. Le sieur Charles LeMoyne, à la tête de cent-dix habitants de Montréal, faisait encore partie de cette expédition, où, comme dans la précédente, il eut l'honneur de marcher au premier rang. Quand le grand chef des Agniers aperçut cette armée, qui s'avançait tambour battant et avec une tenue superbe, il fut frappé d'épouvante et dit aux siens : " Mes frères, sauvons-nous ; car tout le monde s'est levé contre nous. " Sans tenter aucune résistance, ils s'enfuirent tous, abandonnant leurs quatre bourgades aux français qui les détruisirent de fond en comble avec l'énorme quantité de provisions qu'elles renfermaient. La leçon était sévère mais bien méritée, car depuis plus de trente ans ces barbares n'avaient cessé de ravager la colonie.

Peu de temps après le retour de notre armée triomphante, les Agniers vinrent trouver M. de Tracy à Québec et le supplier de leur accorder la paix. La destruction de tous leurs maïs les avait réduits à une famine extrême qui fit périr près de quatre cents personnes.

Après toutes ces péripéties, fut enfin conclue une paix qui devait, cette fois, donner un peu de repos au pays et permettre aux colons de s'occuper de la culture de leurs terres et de profiter des avantages que leur offrait une si riche contrée.

Les services nombreux et signalés que M. LeMoyne avait rendus à la colonie depuis plus de vingt ans lui valurent enfin des lettres de noblesse que Louis XIV lui envoya en 1668, en le

qualifiant du titre de Sieur de Longueuil, du nom d'une de ses terres, appelée d'abord la Petite-Citière. Ces lettres sont ainsi conçues : " Comme " nous sommes informés des bonnes " actions que font journellement les " peuples du Canada, soit en réduisant " ou disciplinant les sauvages, soit en " se défendant contre leurs fréquentes " insultes, Nous avons estimé qu'il " était de notre justice de distinguer " par des récompenses d'honneur ceux " qui se sont le plus signalés. A ces " causes et désirant traiter favorable- " ment notre cher et bien-aimé Charles " LeMoyne, Sieur de Longueuil, pour " le bon et louable rapport qui nous a " été fait des belles actions qu'il a " faites de notre grâce spéciale, pleine " puissance et autorité royale, nous " avons annobli, et par ces présentes, " signées de notre main, annoblissons

" et décorons du titre de noblesse le
" dit Charles LeMoyne, ensemble sa
" femme et ses enfants nés et à naître."

Dans le partage des terres que le roi fit, en 1672, au Canada pour en hâter le défrichement, dit l'abbé Faillon, M. LeMoyne reçut toutes les terres non concédées sur le bord du fleuve, depuis Varennes jusqu'à Laprairie. Quatre ans plus tard, M. Duchesneau, alors intendant, voulant lui témoigner de plus en plus la satisfaction du roi, réunit toutes ces concessions en un seul fief sous le nom de Longueuil,qui resta depuis à l'aîné de la famille. L'année suivante, M. de Longueuil reçut une autre gratification de terre sur la rive droite du fleuve, de deux lieues de front sur trois de profondeur qu'il appela du nom de Châteauguay qu'elle porte encore.

Dès 1683, prévoyant les services que rendraient à la colonie des enfants élevés par un tel père, M. de la Barre, alors Gouverneur-Général, écrivait à la Cour : " M. LeMoyne a rendu de " grands services au pays ; mais celui " qu'il vient de rendre au mois de " juillet dernier, en négociant la paix " avec les Iroquois, est si considérable " qu'il est à propos, pour l'encourager " à l'avenir, où il nous peut encore " mieux servir, que vous lui accordiez " cette gratification." Il s'agissait de la place de gouverneur de Montréal vacante par la mort de M. Perrot. " Il est capitaine pour la ville de " Montréal, et a plus fait la guerre " contre les Iroquois qu'aucun officier " qui soit au Canada. Je vous envoye, " pour porter mes dépêches, son fils " d'Iberville, jeune homme qui entend " fort bien la mer, sait cette rivière

" admirablement, a amené et ramené
" déjà plusieurs navires de France,
" vous suppliant de le faire enseigne
" de marine...."

Si M. de Longueuil, qui devait mourir cette année-là même, n'eut pas le plaisir de se voir décerner le plus grand honneur qu'il eût peut-être ambitionné, celui d'être gouverneur de la ville à l'établissement de laquelle il avait contribué pour une si grande part, il eut au moins la noble satisfaction de voir grandir et d'assister aux débuts, pleins de belles promesses, des plus âgés de ses enfants qui, tous, du reste, devaient marcher si glorieusement sur les traces de leur père.

Après quarante-quatre années d'une vie généreusement employée au service de son pays d'adoption, M. Char-

les LeMoyne mourut à Ville-Marie en 1683, et fût inhumé dans l'église paroissiale, devançant sa femme de huit ans dans la tombe. En couronnant une si belle carrière par une fin des plus chrétiennes, il sut mériter pleinement la louange accordée autrefois au juste : *Transiit bene faciendo.*

CHAPITRE CINQUIEME

Les enfants de Charles LeMoyne.—Intérieur d'une famille canadienne il y a deux cents ans.—Education des frères LeMoyne.—Leurs premiers faits d'armes à la Baie d'Hudson.—Un canot d'écorce contre un navire de guerre.—Expédition contre les Tsonnontouans.—Beaux témoignages rendus aux frères LeMoyne.

Charles LeMoyne laissa onze fils et deux filles. Dix d'entre les premiers méritèrent, par un courage et un dévouement admirables, l'honneur de marquer au premier rang parmi les grands citoyens de leur pays. Plusieurs d'entre eux acquirent même

une réputation européenne, et la France est fière de compter d'Iberville au nombre de ses plus célèbres marins. Trois moururent au champ d'honneur, et quatre devinrent gouverneurs de villes ou de provinces. Voici leurs noms : Charles, baron de Longueuil et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, né en 1656 et décédé à Montréal en 1729 ; Jacques, sieur de Saint-Hélène, capitaine dans une compagnie de marine, né en 1659, et blessé mortellement sous les murs de Québec en 1690 ; Pierre, sieur d'Iberville, capitaine de vaisseau du Roi, né en 1661 et mort de la fièvre jaune à la Havane en 1706 ; Paul, sieur de Maricourt, capitaine d'une compagnie de la marine, né en 1653 et mort à Montréal en 1704 ; François, sieur de Bienville, 1er officier dans les troupes de la marine, né en 1666, et tué par les Iroquois à Repentigny en 1691.

Joseph, sieur de Sérigny, né en 1668, qui fut le compagnon digne et fidèle d'Iberville, devint capitaine de vaisseau et mourut gouverneur de Rochefort en 1734 ; Louis, sieur de Chateauguay, garde de marine, né en 1676, tué à 18 ans par les Anglais à la Baie d'Hudson au siège du fort Nelson, en 1694 ; Jean-Baptiste, sieur de Bienville II, qui prit ce titre après la mort de son frère François, né en 1680, gouverneur de la Louisiane, de 1723 à 1726, mort à Paris à quatre-vingt-huit ans en 1768, sans laisser de postérité ; Gabriel, sieur d'Assigny, né en 1681, mort des fièvres jaunes à Saint-Domingue en 1701 ; Antoine, sieur de Chateauguay II, capitaine dans une compagnie de la marine à la Louisiane, Lieutenant du roi, chevalier de Saint-Louis et enfin gouverneur de l'Ile royale, mort à Rochefort en 1747. Catherine-Jeanne, née en 1673,

épousa en 1694, à Québec, M. Pierre Payau, Seigneur de Noyan, capitaine dans les troupes de la marine et chevalier de Saint-Louis. Marie-Anne, née en 1678, se maria, en 1699, avec le capitaine Jean Bouillet, sieur de la Chassaigne, qui devint gouverneur des Trois-Rivières et de Montréal.

Notre intention n'est pas d'écrire ici la biographie séparée de chacun des frères LeMoyne ; nous nous contenterons de suivre, par ordre de dates, la marche des événements auxquels ils prirent une part si active. Nous éviterons ainsi beaucoup de confusion et de redites. D'ailleurs, comme leur histoire est intimement liée à celle de la Nouvelle-France, pendant cinquante ans après 1680, et que leur ambition était de se trouver partout où il y avait de glorieuses estocades à

donner ou à recevoir, nous aurons souvent l'occasion de rencontrer plusieurs d'entre eux dans les mêmes expéditions et les mêmes combats.

En lisant l'histoire de leur temps, que de fois il nous est arrivé de songer aux mâles impressions qui durent frapper l'âme des jeunes LeMoyne, dès leur plus tendre jeunesse. C'était à l'époque des luttes et les plus acharnées que la barbarie aux abois livrait à la civilisation dans l'Amérique du Nord. Chaque colon était alors tenu d'être brave et soldat, et devait rivaliser d'adresse, de ruse et d'intrépidité avec les ennemis implacables qu'il avait chaque jour à combattre.

Au lieu des contes bleus, des ineptes commérages et des cancans de notre fade vie bourgeoise qui, la plupart du

temps, frappent l'oreille de nos enfants, les récits vrais de combats récents, les exemples les plus nobles et les plus propres à développer le courage, bercèrent l'enfance des jeunes LeMoyne.

Il me semble assister à une réunion des membres de cette famille, le soir, dans l'une des rares maisons de la ville naissante de Montréal. M. LeMoyne, au milieu de ses onze fils et de ses deux filles, comme un patriarche des temps bibliques domine, par sa haute taille et par son attitude fière, cette jeune famille pleine de sève qui l'entoure avec respect. Il vient d'arriver d'une expédition guerrière ou d'une ambassade, non moins dangereuse, chez les Iroquois. Il tient son dernier fils sur ses genoux, tandis que les aînés sont assis à quelque distance, à côté de leur mère, imposante comme une

dame romaine ; et tous écoutent cette voix ferme, habituée au commandement dans la bataille, et qui roule sonore sous les hauts plafonds de la chambre. Il raconte les péripéties du voyage, la longue marche à travers les bois sans fin, les fatigues, les dangers de la route, les tiraillements de la faim, quelque course furibonde à la poursuite d'un orignal, des surexcitations, des misères de toutes sortes. Soudain, son œil s'anime, sa voix devient plus brève et ses paroles plus précipitées et plus vibrantes ; il expose les préliminaires du combat, les émotions de l'engagement, l'enivrement de la lutte corps à corps avec des sauvages, la fuite précipitée de l'ennemi, l'exaltation de la victoire.

Et tous, pour ainsi dire, boivent ses paroles. Au récit des dangers que son époux a courus et sur lesquels

il glisse pourtant assez légèrement, madame LeMoyne, dont l'âme affectionnée devine toute l'étendue de ces périls, a senti plus d'une fois son cœur se serrer ; mais sa figure calme n'en a rien laissé paraître. Elle comprend que chacune des paroles du chef de la famille est une leçon donnée à ses jeunes fils dont elle a déjà le droit d'être fière, et que chaque trait de bravoure que le père laisse tomber dans l'âme de ses enfants est cette noble semence qui produit des héros et qui est destinée, sans doute, à faire sonner bien haut, par la suite, ce nom respecté de LeMoyne qu'elle a appris à vénérer depuis le jour où elle a acquis le droit de le porter.

Ces beaux exemples que les frères LeMoyne avaient continuellement sous les yeux produisirent de très-bonne heure les plus heureux fruits, et à l'âge

où nos jeunes gens sortent aujourd'hui du collège, les fils de Charles LeMoyne servaient depuis déjà plusieurs années le roi, soit dans la marine, soit dans l'armée. Les deux aînés devaient être au nombre de ceux auxquels l'Intendant Talon faisait allusion lorsqu'il écrivait à Colbert, le 2 novembre 1671 :—" Les jeunes gens du Canada se jettent....surtout dans la marine, de sorte que si cette inclination se nourrit un peu, il y a lieu d'espérer que ce pays deviendra une pépinière de navigateurs, de pêcheurs, de matelots, ayant naturellement de la disposition à ces emplois. "

L'aîné des frères LeMoyne, M. de Longueuil, passa tout jeune en France, fut élevé près du maréchal d'Hunières, et se brisa au dur métier de soldat dans la campagne de Flandre où il sut se distinguer. Dès l'âge de quatorze ans,

d'Iberville commençait son apprentissage de marin sur un vaisseau qui appartenait à son père. Et puis il fit comme garde-marine plusieurs voyages en France, sous d'habiles navigateurs. A peine avait-il vingt-deux ans lorsque le gouverneur, M. de LaBarre, en 1683, le chargeait pour le roi de dépêches dans lesquelles il était dit : " Je vous envoie M. d'Iberville, jeune homme qui entend fort bien la mer, sait cette rivière admirablement, a amené et ramené déjà plusieurs navires en France, vous suppliant de faire enseigne de marine..."

C'est à cette époque que, sur la représentation de l'intendant de Meules au roi que les enfants des gentilshommes canadiens, malgré leur aptitude pour la guerre, n'avaient pas d'occasions d'entrer dans le service régulier, Louis XIV ordonna que,

chaque année, deux jeunes canadiens seraient admis dans les gardes de la marine, et pourraient ainsi se faire une profession du métier des armes.

Le second fils de Charles LeMoyne, Jacques de Sainte-Hélène et ses frères d'Iberville, de Maricourt, de Sérigny, de Bienville, d'Assigny et de Châteauguay débutèrent ainsi comme gardes-marine.

Les premiers faits d'armes importants que l'histoire attribue aux aînés des frères LeMoyne, prennent place dans l'expédition que le chevalier de Troyes conduisit en 1686, contre les postes anglais de la Baie d'Hudson, Sainte-Hélène avait alors vingt-sept ans, d'Iberville vingt-cinq, et Maricourt n'était âgé que de vingt-trois

ans. Tous trois se couvrirent de gloire à ce début sérieux dans la carrière des armes.

Depuis quelque temps déjà, les Anglais faisaient la traite des fourrures à la Baie d'Hudson qui appartenait pour lors à la France, et y avaient même construit plusieurs forts pour la facilité de leur commerce. Le marquis de Denonville, alors gouverneur du Canada, reçut de la cour de France instruction de déloger les Anglais de cette contrée où ils s'installaient ainsi en maîtres, et choisit le chevalier de Troyes, capitaine des troupes, arrivé de France l'année précédente, pour organiser et conduire cette expédition lointaine et pleine de fatigues, de misères et de périls. Cette entreprise hardie devant se faire par terre, il fallait, pour la mener à bonne fin, des hommes accoutumés à la marche,

rompus aux fatigues de la vie des bois, exercés à conduire des canots, capables de résister aux rigueurs de l'hiver, et habitués à faire la petite guerre ; ce dont on avait surtout besoin en cette occasion, c'étaient des coureurs de bois, des canadiens en un mot. Aussi en choisit-on soixante-dix parmi les plus éprouvés et leur donna-t-on pour chefs trois de leurs compatriotes, bons officiers, brisés à la guerre des sauvages, et accoutumés aux voyages de terre et de mer ; nous voulons parler de Sainte-Hélène, d'Iberville et de Maricourt. Trente soldats, commandés par le chevalier de Troyes, et MM. Duchesnil et Catalogne, furent adjoints à cette petite troupe d'enfants du pays.

Ces quatre-vingt-dix hommes déterminés partirent de Montréal au mois de mars 1686, remontèrent la rivière

des Outaouais jusqu'à la hauteur des terres pour descendre jusqu'au fond de la baie James. Avant d'arriver au premier poste anglais, ils avaient deux cents lieues à faire dans la partie la plus difficile du pays.

La première partie du chemin se fit à la raquette, et les bagages, les vivres et les munitions furent portés à force de bras sur des traîneaux sauvages appelés *tabaganes*. Dans les premiers jours d'avril, les voyageurs parvinrent au Long-Saut où ils construisirent des canots d'écorce pour achever de remonter l'Outaouais. Avec des fatigues et des privations incroyables, ils atteignirent le lac Témiscamingue, passèrent par de petites rivières et arrivèrent au grand lac d'Abbittibi, après avoir fait plusieurs portages, opération difficile et des plus fatigantes. A l'entrée du lac fut bâti

un petit fort de pieux, à la garde duquel on laissa trois canadiens; après quoi les hardis aventuriers descendirent vers la baie James qu'ils aperçurent enfin le vingt juin, après trois mois de pénible voyage. "Il fallait être canadien, dit Bacqueville de la Potherie, pour endurer les incommodités d'une pareille traverse."

A l'entrée de la rivière Saint-Louis ou Monsoni, sur l'île de Haye, s'élevait le fort Saint-Louis aussi appelé Monsipi. Il était bâti de pieux et flanqué de quatre bastions revêtus de terre; au milieu s'élevait un blockhaus de quarante pieds en carré, et d'autant de hauteur, et surmonté d'une plate-forme portant quatre pièces de canun.

Arrivés en face du fort, dont les défenseurs sont bien loin de s'attendre à une aussi désagréable visite, Français

et Canadiens se ruent à l'assaut avec l'impétuosité de gens qui n'auraient pas fait deux cents lieues de chemin. D'Iberville et Saint-Hélène, avec six compagnons résolus, escaladent les palissades et sautent en dedans des retranchements, tandis que MM. de Troyes et de Maricourt enfoncent la porte principale à coups de bélier. Et tous, poussant l'effroyable cri de guerre des sauvages, se précipitent à l'assaut du blockhaus. La porte de la redoute cède un instant sous les coups furieux du bélier, et d'Iberville, emporté par son courage, bondit à l'intérieur, son fusil d'une main et l'épée de l'autre. Mais à peine est-il entré que les anglais parviennent à refermer la porte, et d'Iberville se trouve seul, dans une obscurité profonde et entouré d'ennemis. Il lâche son coup de feu au milieu du groupe grouillant et hurlant

sur lequel il tombe ensuite avec son épée. Certain de ne pas perdre ses coups, il ferraille de la belle manière et frappe d'estoc et de taille sur les assiégés qui n'osent riposter de peur de se blesser les uns les autres. Enfin, la porte s'effondre sous les efforts réunis des assaillants qui arrivent au secours de leur compagnon. Amis et ennemis, les uns poussant les autres l'épée dans les reins, grimpant jusqu'à la plate-forme où les nôtres assomment le canonnier sur une pièce qu'il va décharger, tandis que les seize autres assiégés demandent quartier en mettant bas les armes.

N'ayant pas un nombre d'hommes suffisant pour le défendre, les chefs de l'expédition démolissent le fort, et, après avoir réparé une chaloupe trouvée au fort et l'avoir armée de canon, ils partent avec leur petite

troupe pour aller s'emparer du fort Rupert, situé à quarante lieues de Monsipi, à l'est de la baie James. Après avoir suivi le bord de la mer, ils arrivent près du fort Rupert dans la nuit du premier juillet. M. de Sainte-Hélène, en allant le reconnaître, aperçoit un vaisseau mouillé en face du fort. On décide qu'il faut commencer par s'emparer du navire, et cette entreprise est confiée à d'Iberville et à Maricourt. Tous deux s'embarquent dans un canot d'écorce avec neuf hardis compagnons, et voilà ces onze braves partis pour s'emparer d'un vaisseau de guerre. La pirogue glisse silencieusement sur les eaux et accoste le navire ; d'Iberville et Maricourt grimpent sur les flancs du vaisseau, et sautent par dessus le bastingage. Le matelot de quart jette un cri à demi étouffé par la surprise et par les flots de sang qu'un grand coup d'épée lui

arrache de la gorge avec la vie. C'est d'Iberville qui n'a pas trouvé de meilleur argument pour l'empêcher de donner l'alarme, et qui se met à frapper aussitôt sur le pont pour y appeler les autres hommes de l'équipage. A mesure que ces derniers, attirés par le bruit, sortent de l'écoutille, un coup bien appliqué les assomme sur place. Epouvantés, les autres demandent grâce, et d'Iberville reste maître du vaisseau à bord duquel se trouvait le gouverneur que les Anglais venaient d'envoyer à la Baie d'Hudson.

Pendant ce temps, le chevalier de Troyes escaladait le fort qui se rendait sans coup férir, et en faisait sauter la redoute et démolir les palissades. Après quoi le vaisseau commandé par d'Iberville faisait voile pour Monsipi avec les prisonniers, tandis

que M. de Troyes, prenant la route de terre, revenait au même endroit avec ses soldats.

Le fort Kitchitchouanne, d'Albany, situé à trente lieues de Monsipi et à l'ouest de la baie, restait encore à prendre ; mais on ignorait l'endroit précis où il se trouvait. Quelques coups de canon qu'on y tirait à l'occasion de certaine fête attirèrent heureusement l'attention des nôtres qui se dirigèrent vers le lieu d'où venait le bruit. Pendant que d'Iberville longeait la côte avec sa prise, de Sainte-Hélène avançait par terre. Arrivés en face du fort avec sa suite, M. de Troyes envoya des parlementaires au commandant de la place, Henry Sergent. Comme celui-ci refusait de se rendre, on profita de la nuit pour débarquer quelques pièces de canon que l'on plaça en batterie sur

une éminence, et avec le jour on ouvrit le feu sur le fort. A peine quelques boulets avaient-ils été lancés sur la place, qu'elle se rendait sans que les assiégés eussent brûlé une seule cartouche pour se défendre. Les Anglais avaient leurs grands magasins en ce lieu où les nôtres trouvèrent pour cinquante mille écus de pelleterie.

Après quelques jours d'un repos qu'ils avaient bien mérité et dont le besoin se faisait sentir, le chevalier de Troyes repartait pour Montréal, le dix août, après avoir conduit à bonne fin une expédition qui lui faisait le plus grand honneur. Malheureusement ce brave officier devait mourir du scorbut l'année suivante au fort de Niagara.

Quant à d'Iberville, il resta quel-

que temps sur les lieux pour y rétablir les affaires de la compagnie du Nord ; et puis, ayant envoyé les prisonniers anglais en France, ainsi que les pelleteries enlevées aux ennemis, et laissant le commandant du poste à son frère Maricourt,il se rendit par terre à Montréal.

L'année suivante 1688, nous retrouvons M. LeMoyne de Sainte-Hélène dans une grande expédition que M. Denonville entreprit contre les Iroquois,Tsonnontouans qui avaient encore une fois fait preuve de leur perfidie ordinaire. M. de Callières commandait l'avant-garde formée de trois compagnies composées de français nés dans le pays. Ces troupes étaient soutenues à droite par trois cents sauvages chrétiens commandés par M. de Sainte-Hélène ; à gauche venait un autre corps de sauvages, tandis que le gou-

verneur suivait les troupes du roi et les milices du pays. M. de Longueuil faisait aussi partie de la petite armée. Les Tsonnontouans ouvrirent le feu les premiers et mirent en fuite quelques Outaouais ; mais les sauvages tinrent bon avec M. de Sainte-Hélène jusqu'à ce que le corps de bataille fut venu à leur secours. M. de Denonville, que l'extrême chaleur avait forcé de jeter son habit, s'élança vaillamment à l'attaque d'un côteau que commandait un petit fort de pieux ; mais ses soldats furent tellement surpris par l'attaque subite et les cris des Iroquois, qu'un grand nombre d'entre eux lâchèrent pied. Le général parvint à rassembler les fuyards et les ramena si vivement au feu qu'ils culbutèrent les Iroquois qui prirent la fuite après avoir jeté leurs couvertures pour courir plus à l'aise.

" Les canadiens," dit le père Charlevoix, " se battirent avec leur bravoure ordinaire ; mais les soldats se firent peu d'honneur dans cette campagne."

Les Iroquois avaient été encore une fois humiliés. La famine les ayant visités à la suite de la destruction complète de leur bourgade, les Tsonnontouans qui comptaient auparavant dix mille âmes et huit à neuf cents guerriers, furent réduits à la moitié de ce nombre.

Au retour de cette expédition, M. de Denonville écrivait à la cour : " Les sieurs de la Durantaye, Granville, Dupuis, Berthier, La Vallière, Longueuil, qui ont très-bien servi, seraient de très-bons capitaines. Je ne saurais vous dire assez combien Granville et Longueuil, à chacun desquels j'avais donné quatre compa-

gnies à commander, se sont distingués par dessus les autres. Vous avez donné au dernier une lieutenance qu'il a acceptée avec plaisir ; il est l'aîné des sept frères de la famille LeMoyne, que le roi a anoblie pour les services que feu leur père a rendus en ce pays. C'est une famille, avec celle des LeBer, beau-frère du dit LeMoyne, dont je ne saurais trop louer, et qui mérite le plus d'être distinguée par la bonne conduite et la bonne éducation des enfants qui sont tous honnêtes gens. A l'entreprise du Nord, il y avait trois frères LeMoyne, qui eurent part à tout ce qui s'est fait de bien sous M. de Troyes."

Dans une autre lettre que M. de Denonville écrivait pour obtenir l'élargissement de prisonniers iroquois détenus à Marseille, il est aussi fort avantageusement parlé du jeune LeMoyne

de Sérigny qui était alors cadet à Rochefort. Le gouverneur suggère au ministre de renvoyer les prisonniers sous la garde de M. de Sérigny qui "parlait la langue iroquoise avec facilité et traiterait ceux que l'on confierait à sa garde bien mieux qu'ils ne l'avaient été par ceux qui les avaient conduits en France."

CHAPITRE SIXIEME

D'Iberville à la Baie d'Hudson.—Massacre de Lachine.—Prise de Corlar.—Nouveaux exploits d'Iberville.—Le siège de Québec par Phipps.—Mort de MM. de Sainte-Hélène et de Bienville et de Mme LeMoyne, leur mère.

Les Anglais ne s'étaient point laissés décourager par les désastres qu'ils avaient essuyés à la Baie d'Hudson en 1686 ; ils y revinrent avec trois vaisseaux, deux ans plus tard, et mirent le siège devant le fort de Kitchitchouanne que d'Iberville commandait avec une garnison de quatorze

hommes seulement. En dépit de ce petit nombre de défenseurs, les Anglais furent repoussés et leurs vaisseaux capturés et amenés par d'Iberville à Québec. Aussi M. de Denonville lui écrivait-il en 1689 pour le féliciter de ses succès : " Je vous assure que je n'oublierai pas de rendre compte à M. le marquis de Seignelay de votre conduite et de votre savoir-faire, pour soutenir votre courage. "

C'est dans l'automne de cette année, 1689, qu'eut lieu l'affreux massacre des habitants de Lachine par les Iroquois. Irrités des récentes défaites qu'ils avaient éprouvées, et excités contre nous par les habitants de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre qui leur fournissaient des armes, quatorze cents Iroquois envahirent la colonie, et, dans la nuit du 4 août, tombèrent inopinément sur

l'établissement de Lachine, à quelques milles de Montréal. Plus de deux cents personnes furent massacrées par ces barbares qui se livrèrent sur elles à des cruautés inouïes ; des femmes furent empalées, des enfants rôtis sur des cendres chaudes; toutes les maisons furent brûlées et les bestiaux tués ou enlevés. Pendant deux mois les Iroquois furent maîtres de toute la partie du pays qui environne Montréal et la terreur était à son comble.

Les colons palpitaient encore d'épouvante, lorsque le comte de Frontenac, nommé pour la seconde fois gouverneur du Canada, arriva à Québec le quinze octobre. Grâce à ses talents et à sa fermeté, le nouveau gouverneur ne devait pas tarder à rétablir le prestige des armes françaises dans l'Amérique du Nord. A bord du

vaisseau qui l'avait amené étaient revenus les Iroquois qui avaient survécu à leur captivité en France, et parmi eux se trouvait un chef Goyagouin nommé Ouréouaré dont M. de Frontenac avait su gagner la confiance et l'amitié pendant la traversée. Son intention était d'abord d'user d'esprit de conciliation avec les Iroquois, et il pensait que l'amitié d'Ouréouaré lui serait très-utile pour atteindre ce but. Mais comme il fallait, en même temps, venger le massacre des victimes de Lachine, il décida de punir les fauteurs de cette boucherie, c'est-à-dire les colons anglais qui en avaient inspiré l'idée aux sauvages. Il organisa, coup sur coup, trois expéditions pour prouver aux habitants de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre qu'il nous restait encore assez de force pour aller les châtier chez eux de leur perfidie. Ces trois

3 006504

partis de guerre furent dirigés, le premier du côté d'Albany, le second vers la rivière de Connecticut, et le troisième sur quelques villages qui s'échelonnaient entre Boston et Pentagouet. Disons en deux mots que les deux dernières expéditions furent couronnées d'un plein succès par la prise de Salmon Fall et de Cosco. Nous n'avons à nous occuper ici en détail que de la première, à laquelle prirent part trois des frères LeMoyne. Organisé à Montréal, ce parti de guerre se composait de quatre-vingt-seize sauvages alliés et de cent quatorze colons français. MM. de Sainte-Hélène et d'Aillebout de Mantet commandaient en chef. Sous eux venaient d'Iberville que la saison morte empêchait de retourner à la Baie d'Hudson, et M. Repentigny de Montesson. M. de Bienville, frère d'Iberville, et MM. de Bonrepos, de

LaBrosse, LeBert du Chesne et Lamarque de Montigny, servaient en qualité de volontaires.

" Ces braves," dit M. Ferland, " se
" mirent en marche dans les premiers
" jours du mois de février, saison la
" plus froide de l'année. Le fusil en
" bandoulière, le paquet de provisions
" sur les épaules, les raquettes aux
" pieds, la gaieté et l'espérance au
" cœur, les compagnons de Sainte-
" Hélène et d'Iberville poursuivaient
" leur pénible voyage. Ils couchaient
" sur la neige, sans abri, sous un ciel
" pur et brillant comme le ciel de
" Naples, mais glacé comme celui de la
" Sibérie ; ils brisaient leur pain avec
" la hache et l'arrosaient d'une eau
" qu'ils obtenaient sous une couche de
" glace, épaisse de plus d'un pied."

Après avoir balancé entre Albany

et Corlar ou Shenectaday, les chefs de l'expédition se décidèrent d'attaquer Corlar, bourg situé sur la rivière des Agniers. Cet établissement, le plus rapproché des villages iroquois, comprenait quatre-vingt maisons entourées d'une enceinte de palissades.

Le 18 février, à onze heures du soir, les Français envahirent la place, qui n'était pas gardée, au milieu des tourbillons de neige fouettée par un vent violent, et se précipitèrent sur un petit fort dont les quelques défenseurs furent culbutés en un instant. Les unes après les autres les maisons furent assaillies, emportées d'assaut et livrées aux flammes. Soixante personnes, hommes, femmes et enfants, furent massacrées dans la chaleur de l'action.

Après s'être quelque peu reposé, le parti revint à Montréal avec vingt-

huit prisonniers et un bon nombre de chevaux. Sur le retour on eut cependant à regretter la perte d'une quinzaine d'hommes qui furent tués ou pris par des Iroquois pour s'être imprudemment séparés du gros de la troupe.

Ces trois expéditions répandirent la terreur dans la Nouvelle-York et la Nouvelle-Angleterre pendant qu'elles rendaient aux Canadiens la confiance. Au printemps de la même année, d'Iberville, commandant le vaisseau la Sainte-Anne, retourna à la Baie d'Hudson où il prit et détruisit les deux forts de Nelson de New-Savane, et s'empara de deux navires anglais. Il revenait à Québec, chargé d'un riche butin, lorsque, arrivé à la hauteur de l'île aux Coudres, il rencontra son frère, M. de Longueuil qui lui apprit qu'une flotte anglaise assiégeait Québec. D'Iberville dépêcha surtout

un courrier au gouverneur pour l'informer du succès de l'expédition, et,ne se sentant pas assez fort pour aller se mesurer avec la flotte ennemie, il rebroussa chemin pour conduire ses deux prises en France, tandis que M. de Longueuil remontait à Québec pour y reprendre le commandement des milices de Montréal que M. de Frontenac lui avait confié.

Justement effrayés des attaques audacieuses des Français, les habitants des colonies anglaises s'étaient, pour la première fois, réunis en congrès au printemps de l'année 1690, et avaient décidé d'en finir d'un seul coup avec leurs dangereux voisins de la Nouvelle-France ; et il avait été convenu qu'un corps de troupe marcherait contre Montréal par le lac Champlain, tandis qu'une flotte s'en viendrait, par le Saint-Laurent, mettre le siège devant

Québec. Disons tout de suite que l'expédition dirigée contre Montréal par Winthrop échoua complètement grâce à la mésintelligence qui survint entre les chefs, et à la petite vérole qui se mit aussi de la partie pour dissiper cette bande d'envahisseurs, et voyons si la flotte commandée par l'aventurier Phipps qui se donnait le titre pompeux d'amiral, devait avoir plus de succès dans le Saint-Laurent.

Le 16 octobre, trente-quatre bâtiments anglais, dont huit gros vaisseaux de guerre, jetaient l'ancre en face de Québec. Après avoir signifié rondement à Phipps, qui le sommait de se rendre, qu'il allait " lui répondre par la bouche de ses canons," le vieux comte de Frontenac—il n'aimait rien tant que l'odeur de la poudre—fit ouvrir le feu contre la flotte anglaise.

M. de Sainte-Hélène, qui passait pour le meilleur artilleur de la colonie, commandait une batterie de canons établie sur l'un des quais de la basse-ville ; une des premières pièces qu'il pointa, abattit le pavillon amiral qui tomba dans le fleuve où quelques canadiens allèrent le chercher à la nage. Ce trophée fut portée en triomphe à la cathédrale à la voûte de laquelle il resta suspendu jusqu'en 1759.

Après plusieurs engagements qui ne leur réussirent guère qu'à prendre pied à terre à la Canardière, les troupes anglaises s'ébranlèrent dans la journée du vingt octobre et tentèrent de se rapprocher de la rivière Saint-Charles, espérant, après l'avoir traversée à gué, pouvoir facilement escalader les hauteurs de la ville dont ils tenteraient l'assaut, tandis que les soldats et les marins de la flotte feraient une diversion du côté du fleuve.

Pendant que le gouverneur se tenait sur la rive droite de la rivière Saint-Charles avec près de mille hommes, MM. de Longueuil et de Sainte-Hélène à la tête d'un petit corps de volontaires attaquaient la tête de l'armée anglaise et la harcelaient par un de ces feux de tirailleurs où nos Canadiens excellaient. Après une vive escarmouche pendant laquelle une balle cassa la jambe à M. de Sainte-Hélène, tandis que M. de Longueuil en recevait une autre qui l'eût tué si sa corne à poudre n'eut amorti le coup, les nôtres retraitèrent en bon ordre, ôtant pourtant à messieurs les Anglais l'idée de s'aventurer de ce côté-ci de la rivière.

Parfaitement revenu de ses velléités de conquérant, l'amiral Phipps fit rembarquer ses troupes avec tant de précipitation, dans la nuit du vingt-et-un

au vingt-deux octobre, qu'ils abandonnèrent sur le rivage de Beauport cinq canons avec leurs affuts de campagne et cents livres de poudre, outre une cinquantaine de boulets. Enfin, dans l'après-midi du vingt-deux, les vaisseaux anglais mirent à la voile et disparurent en arrière de la Pointe-Lévy, comme une nuée d'oiseaux de proie qui, après avoir jeté quelques rauques clameurs, s'enfuient à tire-d'aile à la vue du chasseur.

La joie immense que cette victoire répandait dans la colonie devait être pourtant troublée par la perte de M. de Sainte-Hélène qui mourut à l'Hôtel-Dieu des suites de sa blessure, dans les premiers jours du mois de décembre.

Le deuil causé par la mort de ce vaillant capitaine durait encore, quand une autre perte, non moins douloureuse,

et regrettable, vint frapper la colonie et la famille LeMoyne, le sept juin de l'année suivante. Les Iroquois recommençaient leurs sanglantes incursions, et plusieurs de leurs partis de guerre s'étaient répandus aux environs de Montréal, lorsque M. de Vaudreuil, avec François de Bienville, le chevalier de Crisasy et le capitaine de la Mine se portèrent au-devant des barbares avec une centaine de soldats et de miliciens. Le sept juin 1691 la petite troupe se dirigea sur Repentigny où un bande d'Onnéyouts s'étaient logés dans une maison que les habitants avaient désertée à l'approche des maraudeurs. On arriva de nuit près de cette habitation devant laquelle quinze iroquois dormaient aussi paisiblement que s'ils eussent été couchés dans leur village. On les massacra sans pitié et l'on attaqua la maison où les douze iroquois, qui s'y étaient

retranchés, opposèrent la plus vigoureuse résistance. Dans la chaleur de l'action, le sieur de Bienville s'étant trop exposé, reçut en plein corps une arquebusade qui le renversa mort. Exaspéré par la perte de son brave compagnon, M. de Vaudreuil fit mettre le feu à la maison. Les iroquois forcés dans leurs retranchements, tentent une sortie dans laquelle huit succombent, tandis que les autres sont repoussés dans les flammes qui les enveloppent et les consument en un instant. Les Canadiens commençaient à comprendre que pour amener ces barbares à les traiter plus humainement, il fallait d'abord user à leur égard des mêmes procédés dont ils se servaient envers nous.

Madame LeMoyne était une femme trempée à l'antique, et pourtant la perte cruelle et si rapprochée de deux

de ses fils brisa son cœur de mère. Elle mourut cette année-là même, à Montréal, où elle fut inhumée au milieu des regrets de tous ceux qui l'avaient connue et qui avaient pu apprécier toutes les belles qualités de son âme.

CHAPITRE SEPTIEME

Nouvelle expédition à la Baie d'Hudson.—Mort de M. LeMoyne de Chateauguay.—Le fort Nelson repris par d'Iberville.—M. de Maricourt se distingue dans une autre expédition contre les Iroqvois.—D'Iberville prend Pémquid.—Il se rend à Terreneuve.—Ses démêlés avec M. de Brouillan.—Tous deux s'emparent de Saint-Jean.—Glorieuse campagne des Canadiens à Terreneuve.—Couronnement des exploits d'Iberville à la Baie d'Hudson.

Dans l'été de l'année 1694, MM. d'Iberville et de Sérigny, reçurent instruction de la cour de lever un détachement de Canadiens pour aller reprendre les postes de la Baie d'Hudson dont les Anglais s'étaient encore une fois emparés. Les deux frères,

d'Iberville commandant le vaisseau la *Charante*, et Sérigny le *Poli*, prirent avec eux cent canadiens et parvinrent au port Nelson le vingt-quatre septembre, après avoir couru maints dangers dans les glaces qui couvraient la Baie tout entière. * Pendant plus d'un mois encore, les glaces empêchèrent les vaisseaux de pénétrer dans la rivière Sainte-Thérèse, et ce ne fut que le vingt-huit octobre qu'ils

---

(*) M. d'Iberville se maria le 8 octobre 1693, à Québec, avec Marie-Thérèse Pollet, " fille de feu François Pollet, écuier, seigneur de la Combe Pocatière, en son vivant capitaine au régiment de Carignan et de dame Marie-Anne Juchereau son épouse. " Dans un voyage que d'Iberville, alors capitaine de frégate, fit dans le golfe Saint-Laurent, dans l'été de 1694, madame d'Iberville accompagnait son mari et lui donna un fils, Pierre-Louis-Joseph qui naquit sur le Grand-Banc de Terreneuve le 22 juin. D'Iberville eut encore une fille, connue en France sous le nom de dame Grandive de Lavanaie.

Après la mort de son mari, madame d'Iberville épousa en France le comte de Béthune, lieutenant-général des armées du Roi.

purent remonter jusqu'au fort Nelson, situé à une demi-lieue de l'embouchure de la rivière. C'était une maison carrée flanquée de quatre bastions, le tout fortifié d'une double palissade et défendu par trente-six canons et six pierriers. La garnison se composait de cinquante hommes, assez mal commandés il est vrai.

Dès les premiers jours du siège, comme MM. d'Iberville et de Sérigny investissaient la place, ils eurent la douleur de perdre leur jeune frère, M. de Chateauguay qui servait sur le *Poli* en qualité d'enseigne. Il fut tué d'un coup de mousquet en s'opposant à une sortie que tentaient les assiégés. *

(*) Le nom de Châteauguay fut donné au plus jeune des frères LeMoyne qui devint pus tard gouverneur de Cayenne.

C'était depuis quatre ans le troisième des frères LeMoyne qui mourait en combattant pour le service du roi.

Enfin le treize de novembre, à midi, les batteries de siège étant élevées, d'Iberville somma le commandant anglais de se rendre, ce que celui-ci, homme plus prudent que brave, exécuta sans tarder. La capitulation fut signée le lendemain, et M. d'Iberville prit possession du fort, auquel il donna le nom de fort Bourbon. La saison était tellement avancée que d'Iberville dut se résigner à hiverner en cet endroit. L'hiver fut très-rude et le scorbut enleva plusieurs hommes, entre autres M. de Tilly, officier de marine.

Pour surcroît d'embarras, la Baie fut tellement obstruée par les glaces, pendant l'été de 1695, que d'Iberville

n'en put sortir avec ses vaisseaux qu'au commencement de septembre. Le fort Bourbon restait sous le commandement du sieur de la Forêt, du lieutenant de Martigny, cousin germain des frères LeMoyne, et sous la garde de soixante-quatre canadiens et de six iroquois du Saut Saint-Louis. D'Iberville avait d'abord eu l'intention de retourner au Canada, mais des vents contraires et le scorbut qui continuait à décimer ses équipages, furent cause qu'il mit le cap sur la France. Il arriva à la Rochelle le neuvième jour d'octobre avec une riche cargaison de pelleteries.

Dans une grande expédition que M. de Frontenac dirigea lui-même, l'année suivante, pour dompter les Iroquois, M. de Maricourt se distingua fort à la tête des Iroquois du Saut Saint-Louis et des Abénaquis domici-

liés. Nous glisserons légèrement sur cette entreprise, à peu près semblable par ses incidents et le succès dont elle fut couronnée à celles que nous avons exposées précédemment, afin de nous étendre davantage sur les victoires signalées remportées par MM. d'Iberville et de Sérigny à Pemquid, sur l'Ile de Terreneuve et dans la Baie d'Hudson.

La cour de France avait à cœur de détruire le fort de Pemquid, situé sur les terres des Abénaquis ; car de cette place fortifiée les Anglais pouvaient, avec toutes les forces réunies de la Nouvelle-Angleterre, écraser d'un moment à l'autre nos amis fidèles, les Abénaquis, ou les détacher peu à peu de notre alliance. Aussi, au mois de février 1696, M. Begon, intendant de LaRochelle, fit-il armer à Rochefort l'*Envieux* et le *Profond* dont MM.

d'Iberville et de Bonaventure prirent bientôt après le commandement. L'expédition était dirigée par d'Iberville, qui commandait l'*Envieux*. Les deux vaisseaux jetèrent l'ancre le vingt-six juin dans la baie des Espagnols, à l'Ile du Cap-Breton. Là, d'Iberville, apprenant que trois vaisseaux anglais croisaient à l'entrée de la rivière Saint-Jean, s'y porte en toute hâte, démâte l'un d'entre eux, le *Newport*, vaisseau de vingt-quatre canons, dont il s'empare sans perdre un seul homme. Les deux autres ayant réussi à s'échapper à la faveur de la brune, d'Iberville relâche quelque temps à Pentagoët pour réparer des avaries, et le quatorze d'août jette l'ancre devant Pemquid avec l'*Envieux*, le *Profond* et le *Newport*. Rejoint là par deux cent quatre Abénaquis, sous les ordres du fameux baron de Saint-Castin que ces sauvages avaient adopté pour chef, et par vingt-

cinq soldats, dont M. de Vilieu était capitaine, et M. de Montigny lieutenant, d'Iberville fait sommer le commandant Chubb de capituler. Celui-ci répond d'abord avec la plus grande arrogance qu'il ne se rendrait pas quand même la mer serait couverte de vaisseaux français. D'Iberville descend à terre pendant la uuit, fait dresser une batterie de deux pièces d'artillerie et de deux mortiers, et ouvre le feu sur le fort. A peine a-t-on tiré quelques bombes que le commandant Chubb fait hisser le pavillon blanc et capitule avec une garnison de quatre-vingt-douze hommes.

En parlant de cette capitulation peu honorable, Cotton Mather blâme vertement son compatriote Chubb et dit que Pemquid, bien pourvu comme il l'était, pouvait se défendre longtemps contre neuf fois autant d'assiégeants qu'il comptait de défenseurs

Après avoir fait démanteler la place, d'Iberville s'empressa de faire voile pour Terreneuve avec ses trois vaisseaux. Mais à peine avait-il doublé les îles de Pentagoët, qu'il aperçut une escadre anglaise forte de sept navires. Se trouvant en nombre trop inférieur, et ne voulant pas risquer de manqner à ses instructions qui lui ordonnaient de se porter sur Terreneuve, immédiatement après la prise de Pemquid, d'Iberville serra de près la côte aux abords de laquelle les vaisseaux ennemis n'osèrent point se hasarder, et leur échappa malgré tout ce qu'ils purent faire pour lui barrer le passage. Le douze septembre il jetait l'ancre dans la rade de Plaisance qui était la seule place de quelque importance que les Français eussent alors à Terreneuve.

Quoique située dans un des plus

beaux ports de l'Amérique, la colonie de Plaisance, dit Charlevoix, ne valait pas le plus médiocre des nombreux établissements que les Anglais possédaient sur la côte orientale de Terreneuve, et ses quelques habitants subsistaient misérablement. Les Anglais au contraire y vivaient dans l'aisance, et tiraient des profits considérables de la pêche à la morue ; d'après leur aveu même ce trafic leur valait sept ou huit cent mille livres sterling par an. Telle était la situation de Terreneuve, lorsque d'Iberville y arriva pour relever les affaires de la France, et mettre l'île toute entière sous l'obéissance de Louis XIV.

M. de Brouillan, gouverneur de Plaisance, avait reçu instruction d'attendre d'Iberville jusqu'à la fin d'août, afin de se joindre à lui pour enlever les postes anglais. Mais la première

semaine de septembre étant écoulée, il perdit patience—ce qui lui était assez naturel, comme nous le verrons bientôt—et partit seul, avec le *Pélican* et huit bâtiments malouins, pour aller attaquer Saint-Jean qui était le principal établissement des Anglais à Terreneuve. Il y avait trois jours que le gouverneur en était parti quand d'Iberville arriva à Plaisance. Cette expédition ne réussit guère à M. de Brouillan qui s'était hâté de l'entreprendre afin d'en avoir seul toute la gloire, s'il venait à la conduire à bonne fin. Repoussé constamment par des vents contraires, il ne put s'approcher de Saint-Jean, se querella avec ses malouins qui lui faussèrent compagnie, et revint assez mortifié à Plaisance le 17 octobre, après avoir cependant capturé trente navires marchands et dévasté quelques petits postes de peu d'importance.

M. de Brouillan était un brave et habile officier, mais d'un caractère difficile et jaloux. La renommée de d'Iberville lui portait ombrage, et loin de vouloir partager avec lui les succès de la campagne qu'ils devaient tous deux mener de concert, il aurait voulu en obtenir la plus belle part. Aussi, quand il trouva d'Iberville qui se disposait à quitter Plaisance pour aller attaquer la Carbonnière, poste anglais le plus avancé au nord, voulut-il l'en empêcher en commandant aux canadiens de rester. M. de Brouillan s'adressait mal; d'Iberville était l'idole de ses compatriotes. " Ces braves canadiens," dit Charlevoix, " étaient la dixième légion, qui ne combattait que sous la conduite de César, et à la tête de laquelle César était invincible." Ils signifièrent si nettement à M. de Brouillan qu'ils ne reconnaissaient point son autorité et qu'ils suivraient

d'Iberville ou se retireraient dans les bois, que M. le gouverneur de Plaisance dut renoncer aussitôt à ses prétentions. Et il lui fallut déclarer qu'il désirait seulement contribuer à la prise de Saint-Jean, avec les habitants de son gouvernement, et qu'il ne prétendait réclamer autre chose que sa part de péril et d'honneur dans cette entreprise. Après cette déclaration formelle, d'Iberville parvint à calmer ses canadiens et à s'entendre avec l'ombrageux gouverneur. Il fut convenu entre eux que d'Iberville prendrait la route de terre avec cent vingt-quatre hommes, tandis que M. de Brouillan s'embarquerait sur le *Profond* que commandait toujours M. de Bonaventure, pour se rendre à Rognouse qui était le lieu du rendez-vous.

Partis de Plaisance le jour de la

Toussaint, d'Iberville et ses hommes ne parvinrent au Forillon que dix jours plus tard, après une marche des plus fatigantes à travers un pays humide et couvert de mousse dans laquelle ils enfonçaient souvent jusqu'à mi-jambe, après avoir cassé la glace avec leurs pieds. D'Iberville se rendit seul en chaloupe à Rognouse où l'on convint de renvoyer le *Profond* en France avec un certain nombre de prisonniers dont on ne savait que faire. A peine ce vaisseau fut-il parti, que M. de Brouillan leva le masque et déclara que tous les canadiens eussent à lui obéir et que M. d'Iberville pouvait aller où bon lui semblait. Celui-ci, "naturellement modéré," remarque Charlevoix, "ne fit rien pour attiser le feu; mais, M. de Brouillan affichant les plus absurdes prétentions, d'Iberville ne put s'empêcher d'écrire à M. de Pontchartrain

qu'il avait affaire à un homme à qui il ne pouvait plus parler sans être exposé à se battre avec lui."

L'attitude des canadiens montra pourtant bientôt au gouverneur de Plaisance qu'il y allait même de sa vie s'il persistait à vouloir imposer ses volontés à des gens qui n'entendaient pas voir bafouer ainsi leur chef, et il lui fallut bien écouter la voix du bon sens et se réconcilier avec d'Iberville. Après tous ces démêlés, l'armée se mit enfin en marche, d'Iberville avec ses cent vingt-quatre canadiens et M. de Brouillan avec cent hommes sous ses ordres. A trois lieues de la Baie-Boulle, éloignée de six lieues du Forillon, d'Iberville, qui était à l'avant-garde avec quelques-uns de ses hommes, aperçut un petit corps d'ennemis à distance. Se mettre à leurs trousses, traverser, ayant de l'eau

jusqu'à la ceinture, une rivière très-rapide et très-froide à cette saison de l'année—on touchait à la fin de novembre—mener les Anglais battant jusqu'à un petit havre où ils s'étaient fortifiés, forcer leurs retranchements, passer trente-six hommes au fil de l'épée et rester maître de la place, fut pour d'Iberville l'affaire de quelques instants.

Ce fut là que l'armée le rejoignit. Le vingt-huit novembre au matin, l'expédition se remit en marche au complet. M. de Montigny, le même que nous avons déjà vu à Corlar, commandait l'avant-garde à la tête de trente canadiens. Ce brave gentilhomme qui, au dire de Charlevoix, prenait les devants, pour l'ordinaire, et souvent laissait peu de choses à faire à ceux qui le suivaient, aperçut, à portée de pistolet, un corps de

quatre-vingt-huit Anglais avantageusement postés dans un bois brûlé plein de rochers derrière lequel ils se tenaient à couvert. Ceux-ci ne voyant s'approcher qu'une trentaine d'hommes,croient en avoir bon marché et les saluent d'une fusillade bien nourrie. Les canadiens se jettent à genoux pour recevoir l'absolution de l'abbé Baudoin, ancien mousquetaire et maintenant aumônier de l'expédition, et s'élancent résolument à l'attaque. MM. d'Iberville et de Brouillan surviennent presque aussitôt avec le reste de la troupe et tombent comme une avalanche sur l'ennemi qui se débande bientôt et s'enfuit au plus vite. Suivi d'un petit nombre des plus alertes de ses canadiens, d'Iberville pousse pendant un quart de lieue les fuyards l'épée dans les reins jusqu'à Saint-Jean où il entre pêle-mêle avec eux, leur fait trente prison-

niers, enlève deux petits forts et jette l'épouvante dans la place. Un quart d'heure après survient M. de Brouillan qui prend possession de la ville avec ses soldats et sa milice, pendant qu'une centaine des habitants s'enfuient sur une quaiche avec leurs effets les plus précieux.

Deux cents anglais se sont réfugiés daus un fort revêtu de palissades. Sommé de se rendre, le gouverneur ne donne aucune réponse. Dans la nuit du vingt-neuf au trente novembre, MM. de Muy et de Montigny, à la tête de soixante canadiens, emportent et brûlent toutes les maisons qui environnent le fort, pendant que d'Iberville s'avance pour les soutenir et que M. de Brouillan met ses troupes en bataille. Enfin, le trente, un anglais sort du fort avec un pavillon blanc. Le gouverneur veut temporiser, mais

on répond à son envoyé qu'on va donner l'assaut sur le champ. Celui-ci, incapable de se défendre, capitule le même jour.

Avec le manque de courtoisie qui lui était habituel, M. de Brouillan signe seul la capitulation, sans même prendre la peine de la présenter à d'Iberville.

Les forts ayant été détruits et les maisons incendiées afin d'empêcher les Anglais d'y revenir après le départ des Français, M. de Brouillan s'en retourna à Plaisance. Quant à d'Iberville, il allait continuer la guerre à la tête de ses infatigables canadiens. Pendant les deux mois les plus rigoureux de l'année, les raquettes aux pieds, le fusil au poing et le sac aux provisions sur le dos, cette poignée d'hommes ravagea tous les établissements de la

côte, fit plus de sept cents prisonniers, tua près de deux cents hommes et répandit dans toute l'île la terreur du nom français. Parmi les gentilshommes qui se distinguèrent surtout dans cette campagne, MM. de Martigny, Boucher de la Perrière, d'Amour de Plaine, d'Amour des Chauffours Du Gué de Boisbriand, se firent surtout remarquer par leur mépris des fatigues les plus rebutantes et leur bravoure à toute épreuve.

De retour à Plaisance où il dut rester dans l'inaction bien plus longtemps qu'il n'aurait voulu, d'Iberville eut enfin la joie de revoir son frère Sérigny qui, le dix-huit mai 1697, arriva de France avec une escadre composée de quatre navires et d'un brigantin. D'Iberville en devait prendre le commandement, embarquer ses canadiens avec lui et s'en aller recon-

quérir les postes de la Baie d'Hudson que les Anglais nous avaient encore enlevés l'automne précédent.

Le huit de juillet, la petite flotte déroula ses voiles au vent et mit le cap sur le Nord. D'Iberville commandait le *Pélican*, de cinquante canons, * Sérigny le *Palmier*, de quarante canons, DuGué le *Profond* et Chartrier le *Wesp*. Le vingt-huit on arriva à l'entrée du détroit d'Hudson que l'on avait heureusement franchi le trois d'août, lorsque les navires se trouvèrent enveloppés dans les glaces. Pris entre une banquise et le *Palmier*, que montait M. de Sérigny, le brigantin fut écrasé comme une coquille de noix, et c'est à peine si on eut le

* Dans sa lettre du 18 septembre 1697, M. LeRoy de la Potherie, l'un des officiers du bord, constate que le *Pélican* n'avait en réalité que quarante-quatre pièces de canons montées.

temps de sauver l'équipage. Poussé par les courants, le *Profond* fut entraîné vers la côte du nord et rencontra trois navires anglais contre lesquels il se battit vaillamment pendant trois heures au milieu des glaces. Après avoir vainement tenté d'aborder le *Profond*, les vaisseaux anglais prirent la fuite en voyant le *Palmier* et le *Wesp* qui venaient au secours de M. DuGué. Nous verrons bientôt quel sort attendait les navires anglais. Cependant après trois semaines d'angoisses et de périls au milieu des banquises de glace, d'Iberville vit enfin son vaisseau dégagé et se trouva, le quatre de septembre, dans le port Nelson, et jeta l'ancre le même soir en vue du fort Bourbon. Mais il était seul ; les autres navires de l'escadre n'étaient point en vue.

Le lendemain, à six heures du

matin, d'Iberville aperçoit à quelques lieues sous le vent, trois vaisseaux qui manœuvrent pour entrer dans la rivière. On leur fait des signaux auxquels ils ne répondent pas. D'Iberville reconnaît l'ennemi. Il est seul contre trois, et n'a que cent cinquante hommes valides sur le *Pélican ;* mais ce sont des braves éprouvés. Les quatre-vingt-dix autres sont malades du scorbut. Le branle-bas de combat est donné. L'équipage répond par un bravo formidable.

—Chacun à son poste, tonne le porte-voix du commandement, les canonniers aux pièces, les gabiers aux hunes et le reste sur le pont !

MM. de Villeneuve, enseigne de vaisseau, Bienville, frère du commandant et le chevalier de Ligoudez commandent la batterie d'en haut. Celle d'en bas est sous les ordres de

MM. Lassalle, enseigne de vaisseau, et Grandville, garde-marine.

Se penchant sous la brise, le *Pelican*, toutes voiles dehors, s'avance fièrement à la rencontre des trois vaisseaux ennemis. Les Anglais se félicitent de la bonne fortune qui leur livre ainsi seul cet audacieux adversaire. Trois contre un, la partie est facile à gagner ! Le *Hampshire*, qui vient en tête, porte cinquante-six canons, le *Derring* trente-six, et le *Hudson-Bay* trente-deux.

Le *Pelican* va droit sur le *Hampshire* qui, laissant tomber sa grande voile et orientant son petit hunier, évite l'abordage et s'éloigne. D'Iberville fait courir sur le *Derring*, désempare sa grande voile et lâche en passant le reste de sa volée à l'*Hudson-Bay* qui vient après. Mais le *Hampshire* a viré de bord et revient sur le *Pelican* au-

quel il lance une volée de mitraille qui crible son château-d'avant, déchire la civadière, coupe le bras et la fausse drisse du petit hunier, rompt un galauban du petit mât de hune ainsi que le faux étai de misaine, hache, en un mot, une partie des manœuvres du vaisseau français. Mais le *Pelican* répond à merveille et vomit flamme et fer par tous ses sabords. Un immense nuage de fumée monte vers le ciel terne, tandis que le fracas continu des détonations ébranle au loin les insondables solitudes du Nord.

Cet ouragan de fer et de feu dure jusqu'à une heure de l'après-midi. En ce moment le *Hampshire* prend son air pour couler bas le *Pelican* et tâche de gagner le vent que d'Iberville sait pourtant conserver de son côté. Le *Hampshire* se rapproche de plus en plus, et l'on voit grouiller sur son

pont un équipage presque double de celui du *Pélican.*

—Pointe à couler bas ! commande d'Iberville, qui se porte au-devant de son adversaire et le range vergue à vergue. A mesure que le navire anglais prolonge le nôtre, il nous envoie la volée de ses deux batteries à mitraille qui nous blesse quatorze hommes, entre autres le chevalier de Ligoudez. La Potherie, posté sur le château-d'avant avec les canadiens, salue le gaillard-d'avant de l'anglais d'une salve de mousqueterie, tandis que d'Iberville profitant du moment où son navire se dresse, envoie, à bout portant, toute la bordée de ses deux batteries sous la ligne de flottaison du *Hampshire.* Celui-ci, crevé dans ses œuvres vives, fait tout juste sa longueur de chemin, s'enfonce et sombre sous voile, engloutissant avec lui ses

deux cent trente hommes d'équipage. Le *Pélican* vire de bord et court sur le *Hudson-Bay* qui s'efforce d'entrer dans la rivière Sainte-Thérèse.

—A l'abordage, mes enfants ! crie d'Iberville.

Mais comme on va jeter les grapins, le commandant anglais amène son pavillon et met bas les armes. Le *Derring* fuit vers le Nord et d'Iberville lui donne aussitôt la chasse ; mais pour le moins aussi fin voilier que le *Pélican*, l'anglais a pris de l'avance et il faut renoncer à le rejoindre. Du reste le *Pélican* avec ses agrès coupés, ne peut forcer de voile. Une forte voie d'eau s'est aussi déclarée à la ligne de flottaison qu'un boulet a trouée. Il faut virer de bord pour réparer les avaries. Pendant ce

temps, le *Derring* s'échappe à la faveur de la nuit.

En retournant vers le *Hudson-Bay*, d'Iberville mouille près de l'endroit où le *Hampshire* a coulé bas, pour tâcher de sauver ceux de l'équipage qui ont pu échapper au désastre ; mais il ne reste plus rien du fier vaisseau qui repose à jamais sous les eaux sombres avec tout son peuple de matelots.

Dans la nuit du six au sept septembre, le vent s'étant mis à souffler avec une violence extrême, d'Iberville s'éloigna de la rade avec le *Pélican* et sa prise, le *Hudson Bay*, pour aller ancrer un peu plus loin de terre. Mais les cables se rompirent sous l'effort de la tempête, et quoiqu'il n'y eût pas en France, au dire de Charlevoix, de meilleur manœuvrier que d'Iber-

ville, ses deux navires furent jetés à la côte, à l'entrée de la rivière Sainte-Thérèse. Ses équipages n'eurent que le temps de se sauver à terre.

Sur ces entrefaites survinrent le *Profond*, le *Palmier* et le *Wesp*. Le dix septembre, d'Iberville fit dresser des batteries en face du fort Bourbon, et ouvrir le feu sur la place deux jours après. A peine quelques bombes avaient-elles éclaté sur le fort, que son commandant, Henry Bailey, fit battre la chamade et capitula.

D'Iberville prit possession du pays, et retourna en France sur le *Profond*, laissant le commandement à son frère Sérigny qui attendait que l'on eut réparé le *Palmier* à moitié désemparé. Sérigny reprit lui-même le chemin de la France l'année suivante, 1698, après s'être démis du commandement en

faveur de son cousin le sieur de Martigny.

Cette conquête, qui couronna dignement les exploits d'Iberville dans la Baie d'Hudson, devait assurer pour longtemps à la France la possession de cette partie de l'Amérique du Nord.

CHAPITRE HUITIÈME

Mort de MM. LeMoyne de Longueuil et de Maricourt.— Les découvreurs du Mississipi Jolliet et Marquette.—Expédition de LaSalle ; malheurs qui la terminent.—D'Iberville reprend le projet de coloniser la Louisiane.—Il découvre l'embouchure du Mississipi et fonde l'établissement de Biloxi.—Mort de M. LeMoyne d'Assigny.—Mobile et l'Ile Dauphine. —D'Iberville administrateur.—Il est attaqué de la fièvre jaune et retourne malade en France où il est forcé de rester quelques années.—Missionnaires envoyés à la Louisiane.—D'Iberville rétabli reprend le cours de ses conquêtes.—Il s'empare de l'île de Nevis et se prépare à attaquer les flottes anglaises de la Virginie et de Terreneuve, lorsqu'il est atteint de nouveau des fièvres jaunes et meurt à la Havane.— MM. LeMoyne de Sérigny et de Chateauguay.—M. de Bienville et la Louisiane.—Entreprises de Crozat et de Law.—Prise de Pensecola.—Malheurs qui fondent sur la Louisiane.—Conspiration des Natchez.—La colonie se relève grâce au dévouement de M. de Bienvile.—Mort de Bienville à Paris.—Conclusion.

Avant de suivre d'Iberville à la Louisiane, nous allons, afin de n'avoir point à revenir sur nos pas, esquisser en peu de mots la fin de la carrière de deux de ses frères, M. de Longueuil et de Maricourt.

M. de Longueuil avait épousé, en 1682, mademoiselle Claude Elizabeth Souard, sœur de M. le chevalier Dominique Souard d'Adoucourt, brigadier des armées du roi. Les nombreux services rendus par M. de Longueuil, comme militaire, comme interprète et comme ambassadeur chez les Iroquois avec lesquels il conclut plusieurs fois la paix grâce à son habileté consommée et à sa connaissance parfaite du caractère de ces sauvages, lui valurent les bonnes grâces de Louis XIV qui le créa baron en 1700, et érigea sa seigneurie de Longueuil en baronie, faveur qui ne fut accordée qu'à très-

peu de particuliers. " A ces causes," est-il dit dans l'édit royal, " avons " créé, érigé, élevé et décoré, créons, " érigeons, élevons et décorons la dite " terre et seigneurie de Longueuil, en " titre, nom et dignité de Baronie ; " voulons qu'il se puisse dire, nommer " et qualifier Baron : qu'il jouisse des " droits d'armes, blasons, honneurs, " prérogatives,rang et prééminence en " fait de guerre et assemblées de " noblesse, ainsi que les autres barons " de notre Royaume."

Trois ans plus tard, 1703, il fut fait chevalier de l'ordre de Saint-Louis, major de Montréal en 1706 et lieutenant du roi en 1710. En 1720, il devint Gouverneur des Trois-Rivières, et enfin gouverneur de Montréal en 1724. En 1727 il épousa en secondes noces madame Le Gardeur de Tilly, veuve de M. Pierre de Saint-Ours.

Enfin cet homme de bien, que ses contemporains honorèrent de la glorieuse appellation de Machabée de Montréal, s'éteignit le sept juin 1729, à Ville-Marie, où on lui fit de splendides obsèques. Il laissait de son mariage avec mademoiselle Souart d'Adoncourt plusieurs enfants ; Marie-Elizabeth, Gabrielle-Charlotte, Charles-Gabriel-François, nés à Ville-Marie ; Charles et Paul-Joseph, nés à la maison seigneuriale de Longueuil.

M. de Maricourt fournit une carrière bien plus courte que son frère aîné. Après s'être distingué dans maints combats où nous l'avons vu, seul ou en compagnie de ses frères, faire comme eux honneur au nom de LeMoyne, le capitaine de Maricourt mourut à Montréal en 1704, dans la quarantième année de son âge, d'une maladie contractée dans les nombreuses expé-

ditions qu'il avait faites au pays des Iroquois pour le service du roi. Il ne laissait pas de postérité." *

Avant de nous occuper de l'expédition de d'Iberville à la Louisiane, il importe de dire d'abord ce qu'était alors ce pays, d'en nommer les découvreurs et d'exposer succinctement les premières tentatives faites pour coloniser cette contrée.

---

* Sa résidence, connue sous le nom de Près-de-Ville, était située dans le faubourg Saint-Laurent, à Montréal, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la maison des Frères. " Un ancien plan de la ville, " dit M. Jacques Viger, la retrace et l'inscrit : " Maison Maricourt." Nous l'avons vue dans son " premier état de construction, alors qu'elle n'était " qu'un solide corps de logis à un étage, orné de " deux petites ailes, faisant face à la ville. Elle " était couverte en ardoise et à toiture fort à pic. " Originairement appelée " Hôtel Maricourt," à cause " de ses ailes, cette maison avait été élevée au milieu " d'un vaste champ qui aurait abouti à la rue Craig, " et qui bornait la petite rivière encaissée depuis " dans un canal souterrain et sur laquelle on allait " admirer un pont de pierre conduisant à Près-de-" Ville.

L'étendue de la Louisiane était encore inconnue. On avait ainsi nommé tout le pays situé entre le Canada, les colonies anglaises et les possessions espagnoles sur l'Atlantique et le Pacifique. Dès 1673, le Père Marquette et un canadien, Louis Jolliet, avaient eu l'honneur de découvrir le Mississippi. Après avoir remonté le Saint-Laurent et les grands lacs, les deux voyageurs avaient gagné la baie Verte et la rivière des Outagamis et étaient passés dans celle de Ouisconsin, par laquelle ils étaient arrivés au Mississipi qu'ils avaient descendu jusqu'à la rivière des Arkansas. Ayant constaté que le grand fleuve se jetait dans le golfe du Mexique, Jolliet était revenu sur ses pas, après avoir laissé au nord de la rivière des Illinois le Père Marquette qui devait mourir deux ans plus tard sur les bords du Michigan.

La découverte du plus riche pays de l'Amérique en était restée là, quand M. de La Sale, venu au Canada avec l'intention de trouver ce fameux passage au Japon ou à la Chine par l'ouest, qui préoccupa tant les esprits au XVIIe siècle, conçut le dessin de visiter et de coloniser la Louisiane dont on disait tant de merveilles. Parti en canot le 4 janvier 1682 des bords de la rivière de Chicago, il la remonta, descendit ensuite la rivière des Illinois jusqu'au Mississipi, dont il suivit le courant jusqu'à son embouchure où il arriva enfin le 9 d'avril. Le Père Membré qui accompagnait La Sale entonna le *Te Deum* et le chef d'expédition prit, au nom du roi de France, possession du Mississipi, de toutes les rivières qui s'y déchargent et de toutes les terres que ces rivières arrosent.

Passé en France en 1683, La Sale proposa à Louis XIV de réunir au Canada l'immense vallée qu'arrose le Mississipi et d'assurer cette belle contrée à la France. Le roi accueillit parfaitement ce projet et La Sale fut chargé de coloniser le nouveau pays. Quatre vaisseaux furent mis à sa disposition. Mais on dirait que la fatalité qui s'était acharnée jusque-là sur La Sale, dans ses entreprises particulières sur les grands lacs du Canada, prenait plaisir à lui faire escorte jusqu'au golfe du Mexique. D'abord l'escadre ayant été mise sous le commandement de M. de Beaujeu, homme opiniâtre et jaloux, la mésintelligence ne tarda pas à éclater entre La Sale et lui. L'on dépassa l'embouchure du Mississipi, et M. de Beaujeu refusa de se rendre aux représentations de La Sale qui voulait le faire virer de bord, et continua de voguer à l'aventure

vers l'ouest. On arrive à la baie Matagorda, dans le Texas, à cent vingt lieues au delà du fleuve que l'on cherchait. Ne voyant aucune trace du Mississipi, La Sale prit la résolution désespérée de débarquer son monde à cet endroit qu'il nomma Saint-Louis et où M. de Beaujeu le laissa avec cent quatre-vingts hommes, après avoir perdu le vaisseau qui contenait presque tout l'approvisionnement et les outils destinés aux colons. Ceux-ci se mirent néanmoins à l'œuvre avec courage, mais les grains semés furent brûlés pas le soleil, tandis que les bêtes sauvages, les indigènes et la maladie faisaient leurs ravages parmi les gens de La Sale. Enfin, l'épidémie, la disette et plusieurs expéditions qu'il fit à la recherche du Mississipi, et dans lesquelles il perdit bon nombre de ses gens, déterminèrent La Sale à demander des secours en France par

la voie du Canada. Mais parti pour le pays des Illinois en janvier 1687, il fut bientôt massacré par ses hommes qui finirent par s'entretuer les uns les autres et par disparaître dans ces vastes solitudes. Quant aux vingt personnes laissées à la petite colonie Saint-Louis, elles furent en partie massacrées par les sauvages qui emmenèrent le reste en captivité.

Dès qu'il fut de retour en France après son dernier voyage dans la Baie d'Hudson, d'Iberville, à qui la paix de Riswick que l'on venait de conclure ne laissait plus rien à faire du côté du Canada, proposa au gouvernement français de reprendre le projet de découverte, par mer, de l'embouchure du Mississipi. Ses propositions furent agréées, et, au mois d'octobre 1698, il partait de Brest avec la *Badine* qu'il commandait lui-même et le *Marin*

sous les ordres de M. Chevalier de Surgères. M. de Bienville, deuxième du nom, accompagnait son frère sur le premier vaisseau en qualité de garde-marine. *

Le vingt-sept janvier 1699, d'Iberville mouillait en vue de la terre de Floride et en face de la baie de Pensecola où trois cents espagnols étaient venus s'établir depuis peu. Le 31 janvier on jetait l'ancre au sud-est de la pointe orientale de la Mobile, rivière parallèle au Mississipi, et, le 2 février, le commandant descendait dans l'île Dauphine bien proche du grand fleuve qu'il cherchait. De là, d'Iberville

* M. l'abbé Daniel prétend que d'Iberville avait deux de ses frères avec lui. Dans le journal de l'expédition, que j'ai sous les yeux, il n'est fait mention que de M. de Bienville. MM. d'Assigny et LeMoyne de Chateauguay IIe étaient vers le même temps gardes-marine à Rochefort. Quant à M. de Sérigny, il revenait alors de la Baie d'Hudson.

gagna la terre ferme et ayant atteint la rivière des Pascagoulas, il s'embarqua, avec son frère Bienville, M. de Sauval, * lieutenant du *Marin*, le père Anastase, récollet, et le pilote Eateau, sur deux barques longues qu'on nommait biscayennes et qui tiraient peu d'eau. Les explorateurs qui comptaient en tout cinquante-un hommes, parmi lesquels bon nombre de canadiens, se mirent à examiner les terres basses de la côte où se cachait l'embouchure du Mississipi.

" Le 2 mars, dit le journal du " voyage, la terre était toute inondée " nous aperçumes une passe entre " deux buttes de terre qui paraissaient " comme de petites isles ; nous vismes " changer l'eau que nous goutasmes " et trouvasmes douce.... Peu de

* Guérin, l'auteur de l'Histoire maritime de France, écrit Sauvole.

" temps après nous aperçumes l'eau
" fort épaisse et toute chargée ; à
" mesure que nous approchions nous
" découvrions les passes de la rivière
" qui sont au nombre de trois....
" Sur les quatre heures du soir, nous
" mismes à terre, à une lieue et demie
" dans la rivière parmi les roseaux
" dont la côte est bordée des deux
" bords, si épais qu'on a de la peine à
" y voir.... Le mardi, 3, sur les 7
" heures du matin, on dit la messe et
" on chanta le *Te Deum* en reconnais-
" sance du fleuve du Mississipi....
" Les deux bords de la rivière courent
" depuis l'ouest nord-ouest jusqu'au
" nord-est, à 5 lieues de son embou-
" chure, elle n'a que la portée d'un
" boucanier de large.... Nous vismes
" le long de la côte quantité de gibiers,
" canards, outardes, sarcelles et autres ;
" nous aperçumes aussi un loup-cervier
" qui courait le long de la côte et un

" rat qui est un animal qui cache ses
" petits dans une bourse qu'il a sous
" le ventre.... Le mercredi, jour des
" cendres, on donna les cendres à tout
" le monde et ensuite on dit la messe;
" après avoir planté une croix et
" déjeuné sur les sept heures, nous
" nous embarquasmes."

L'on continua de remonter le Mississipi pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'on parvînt aux Oumas. En cet endroit un chef indien remit une lettre à Bienville. Elle était datée du mois d'avril 1685, et portait cette inscription : "A Monsieur de La Sale, gou-
" verneur de La Louisiane, de la part
" du chevalier de Tonti." C'est en venant à la recherche de La Sale, et après avoir perdu l'espoir de le rencontrer, que M. de Tonti avait déposé cette lettre dans le creux d'un arbre, avant de quitter le pays. Bien certain

maintenant d'être sur le Mississipi, d'Iberville revint en arrière et s'arrêta dans la baie de Biloxi, située entre le Mississipi et la Mobile, et y construisit un fort. Il en donna le commandement à M. de Sauval à qui il laissa Bienville comme lieutenant.

D'Iberville repartit aussitôt après pour la France, où il ne séjourna pas longtemps, puisqu'il était de retour à Biloxi le 8 janvier 1700. Il apprit à son retour qu'une corvette anglaise était entrée dans le Mississipi, qu'elle ne s'était retirée qu'après des menaces réitérées de Bienville, et que ceux qui la montaient avaient promis de revenir. Cela détermina d'Iberville à élever sur les bords du fleuve un fort armé de quatre canons, et dont il donna le commandement à Bienville. Ensuite il remonta jusqu'aux pays des Natchez, où il eut un instant l'idée

de fonder une ville. Mais le manque de moyens le força de retourner à Biloxi dont il fit le quartier-général de la colonie. En repartant pour la France il laissa le commandement du fort situé à l'embouchure du fleuve à Bienville et au sieur Juchereau de Saint-Denis qui, parlant plusieurs langues sauvages, pouvait rendre comme interprète des services importants à la nouvelle colonie.

D'Iberville établit un autre poste sur la rivière Mobile en 1701, où Bienville, devenu par la mort de Sauval, commandant de la colonie, transporta l'établissement de Biloxi. Un des plus jeunes frères LeMoyne, M. d'Assigny, qui accompagnait d'Iberville, mourut cette année-là, 1701, des fièvres jaunes à Saint-Domingue. En 1702, d'Iberville vint pour la quatrième fois à la Louisiane avec trois

bâtiments, la *Renommée* qu'il commandait en personne, le *Palmier* commandé par son frère, M. de Sérigny, lieutenant de vaisseau, et l'*Enflammé* sous les ordres de M. LaRonde Denis. D'Iberville fit élever des casernes et des magasins sur l'île Dauphine qui finit par devenir le quartier-général de la colonie. Il fit encore établir sous la surveillance de son frère Bienville, un fort à quatre bastions dans la Mobile, à seize lieues de l'île Dauphine.

Dans un mémoire qu'il adressa cette année-là au Roi, on voit que d'Iberville n'était pas moins bon administrateur que vaillant homme de guerre et habile marin.

Il énumère toutes les ressources de la nouvelle colonie, qu'il vient de visiter minutieusement. Au premier

rang des richesses du pays il place le commerce des pelleteries qu'il évalue à deux millions cinq cent mille livres par an pour les débuts ; viennent ensuite les mines de cuivre et d'argent dont il indique les gisements du côté de Pains, près du Nouveau-Mexique ; * enfin il insiste surtout sur les ressources qu'on peut tirer de l'agriculture et du bois de la contrée pour la construction des vaisseaux. " Il serait " nécessaire, dit-il, d'envoyer en " Louisiane surtout des laboureurs, " afin qu'on ne soit plus obligé d'y " faire passer des vivres. On y pourra " construire des vaisseaux de telle " grandeur que l'on voudra sur l'île du " Massacre (l'île Dauphine). Ayant " les vivres là à bon compte, on y

---

* On reconnut malheureusement par la suite que ces mines n'étaient pas aussi riches qu'on l'avait d'abord supposé.

" pourra construire à beaucoup meil-
" leur marché qu'en France,en faisant
" marché avec les constructeurs...."

Pendant ce voyage, d'Ibervile fut atteint de la fièvre jaune et revint malade en France, où il fut nommé capitaine du vaisseau du Roi. Il était à la veille d'exécuter un plan d'attaque contre les flottes ennemies de la France, sur les côtes d'Amérique, lorsqu'une grave et longue maladie, suite de celle qu'il avait contractée durant son dernier voyage, vint suspendre pour quelques années ses travaux.

Petit à petit cependant, la Louisiane se peuplait, grâce aux efforts des frères LeMoyne, ses fondateurs. On a remarqué, sans doute, qu'un grand nombre des premiers colons de la Louisiane étaient des canadiens ; or

ce pays étant regardé comme faisant partie de la Nouvelle-France, on le considéra comme appartenant au diocèse de Québec, et M. de Montigny fut envoyé de Québec, avec quelques prêtres du séminaire des missions étrangères, tant pour s'occuper de la conversion des sauvages que pour veiller au salut des canadiens et des français qui s'étaient établis sur les bords du Mississipi.

Vers ce temps éclata la guerre de la succession d'Espagne. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, étant devenu roi d'Espagne par la mort de Charles II, l'Angleterre, l'empire d'Allemagne et la Hollande, qui ne voulaient point reconnaître le nouveau souverain, s'empressèrent de déclarer la guerre à la France. D'Iberville qui s'était rétabli tant bien que mal de sa dernière maladie, reprit le projet qu'il

avait conçu en 1703 d'aller guerroyer, sur les côtes de l'Amérique contre les ennemis de la France. Le roi mit à sa disposition seize bâtiments de l'état.

Au commencement de l'année 1706, le comte de Chavagnac, capitaine de vaisseau et qui servait sous d'Iberville, prit les devants sur son commandant avec une division de quatre bâtiments de guerre et une flûte. Passant par la Martinique, Chavagnac y prit un détachement de troupes, des milices et cinq à six cents flibustiers qui étaient alors la terreur des mers du sud, et, sans attendre d'Iberville, il alla faire une descente à Saint-Christophe, colonie anglaise, qu'il mit au pillage pendant huit jours. Il avait entassé pour plus de trois millions de butin sur sa flottille quand il rejoignit d'Iberville, qui venait d'arriver à la Martinique avec six vaisseaux de guerre.

Les deux commandants embarquèrent avec eux onze cents flibustiers et se disposèrent à aller attaquer la Barbade. Mais d'Iberville apprit que son projet avait été éventé et il dut se rabattre sur l'île de Nevis, où il fit toute la population prisonnière, depuis le dernier soldat jusqu'au gouverneur. Pour se racheter, ceux-ci durent livrer aux vainqueurs toutes les richesses de la colonie, numéraire et marchandises, sept mille nègres et trente navires de guerre et de commerce. Ces deux expéditions qui ne coûtèrent qu'une cinquantaine d'hommes tués et blessés aux vainqueurs, firent un tort incalculable à l'Angleterre.

D'Iberville revint à la Martinique, où les dépouilles de l'ennemi répandirent des richesses fabuleuses. Poussé par ce besoin d'activité qui le distinguait surtout, il fit aussitôt voile

pour la Havane, afin de fondre de là sur la flotte de la Virginie et de Terre-Neuve. Malheureusement atteint d'une seconde attaque de fièvre jaune, le grand capitaine, dont la santé était affaiblie par plus de trente années de fatigues incroyables et de combats continuels sur terre et sur mer, ne put résister au fléau. Il avait à peine quarante-cinq ans. On l'enterra avec pompe, le 19 juillet 1706, dans l'église de la Havane. " C'était, dit Léon Guérin dans son " *Histoire Maritime de la France*, un " héros dans toute l'étendue de l'ex- " pression. Si ses campagnes, prodi- " gieuses par leurs résultats obtenus " avec les plus faibles moyens maté- " riels, avaient eu l'Europe pour " témoin et non les mers sans reten- " tissement des voisinages du pôle, il " eût obtenu de son vivant et après " sa mort, un nom aussi célèbre que

" ceux des Jean Bart, des Duguay-
" Trouin et des Tourville, et fût sans
" aucun doute parvenu aux plus hauts
" grades et aux plus grands comman-
" dements dans la marine. "

Pour faire une biographie complète de MM. de Sérigny, de Bienville et de Chateauguay, les seuls trois survivants des frères LeMoyne, il nous faudrait suivre chacune des phases de l'histoire de la Louisiane et des colonies françaises des Antilles, à laquelle leur nom est intimement lié, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Mais le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas de donner un tel développement à notre récit. Nous nous contenterons d'énumérer, en peu de mots, les services rendus à la France par les trois derniers survivants des fils de M. Charles LeMoyne, et d'esquisser en quelques traits l'histoire des premiers temps de la Louisiane.

Après avoir attaqué et chassé de la Floride, de concert avec son frère Bienville, les Espagnols qui s'étaient établis dans la baie de Pensecola.. M. de Sérigny se rendit en Louisiane et y fortifia le pays. Il fit ainsi construire une rade spacieuse à l'île Dauphine, après en avoir chassé les Espagnols qui s'en étaient emparés. Il y commanda deux ans avec ses frères Bienville et Chateauguay, et passa en France en 1720, époque où il fut promu au grade de capitaine de vaisseau. Devenu gouverneur de Rochefort, où il s'était fixé, en 1723, il y mourut en 1734, âgé de soixante six ans, laissant une fille, ainsi que deux fils qui surent se distinguer au service du roi.

Quant au sieur LeMoyne de Châteauguay, déjà enseigne en 1703, il fut fait capitaine et devint commandant des troupes du roi à la Louisiane en

1717. Nommé lieutenant du roi en 1718, il fut décoré de la croix de Saint-Louis quelque temps après. Appelé au gouvernement de la Martinique en 1727, il devint, dix ans plus tard, gouverneur de Cayenne, et occupa cette position jusqu'en 1744, époque à laquelle il repassa en France. Choisi enfin comme gouverneur de l'Ile Royale en 1745, il vint mourir à Rochefort en 1747.

La dernière partie de ce travail revient de droit à M. de Bienville, fondateur de la Nouvelle-Orléans qui est aujourd'hui l'une des plus riches métropoles de l'Amérique du Nord.

La mort de d'Iberville fut une perte des plus déplorables pour la colonie naissante de la Louisiane. Par l'influence qu'il avait à la cour et par les fréquents voyages qu'il faisait en

France, lui seul était alors à même d'obtenir les secours d'hommes et de provisions nécessaires à la subsistance et au développement de la jeune colonie. Aussi la voyons-nous languir, dans les premières années qui suivent la mort de son illustre fondateur, malgré tous les efforts de M. de Bienville, qui, du reste, ne se trouvant encore que commandant en second, ne pouvait prendre l'initiative qui eût sans doute changé la face des choses, comme la sagesse de son administration le prouva par la suite. Tout cessa donc de progresser en Louisiane après la mort de d'Iberville, défrichement, commerce, population, et, par surcroît de malheur, les corsaires, ayant fait une descente sur l'île Dauphine en 1711, causèrent, tant au gouvernement qu'aux particuliers, des dommages qui se montèrent à quatre-vingt-mille francs.

L'année suivante, un riche négociant de Paris, Crozat, homme entreprenant et hardi, obtint de la cour, pour seize ans, le privilège du commerce et de l'exploitation des mines de la Louisiane. Pendant quelque temps, on put croire à un nouvel élan pour coloniser et favoriser le développement agricole et commercial du pays ; mais Crozat ayant fait défendre aux habitants d'aller vendre leurs denrées à Pensecola où les Espagnols donnaient en échange de ces produits le seul argent qui entrait dans la colonie, les affaires cessèrent bientôt complétement. C'est vers ce temps, 1716, que M. de Bienville, alors lieutenant du roi, fut chargé d'aller châtier les Natchez, indigènes de la Louisiane qui venaient de massacrer quelques français. L'attitude ferme de Bienville, qui était accompagné de cent hommes, imposa tellement aux chefs Natchez,

qu'ils se décidèrent à remettre les meurtriers entre les mains du commandant français qui leur fit casser la tête. Bienville força ensuite les Natchez à élever à leurs frais, dans leur grand village, un fort avec des magasins et les logements nécessaires pour la garnison. Quand il fut terminé, au bout de six semaines, Bienville en prit possession avec ses soldats, et lui donna le nom de Rosalie en l'honneur de madame de Pontchartrain, femme du ministre des colonies.

Les espérances que Crozat avait fondées sur la Louisiane s'étant évanouies par la faute même de celui qui les avaient conçues, le trop célèbre banquier Law reprit l'entreprise en sous-main, vers 1717. Mais le malheur semblait s'attacher sur la colonie avec une persistance étrange ; cette année là même, pendant qu'on travail-

lait à fortifier l'île Dauphine où étaient les magasins de la colonie, un terrible ouragan vint, en fermant l'entrée du port par un grand amas de sable, rendre ces dépenses inutiles. C'est alors que Bienville jeta sur les bords du Mississipi, à trente lieues de l'océan, les fondations de la Nouvelle-Orléans.

La guerre ayant éclaté de nouveau sur ces entrefaites entre la France et l'Espagne, MM. de Sérigny et de Châteauguay furent chargés par leur gouvernement de s'emparer de Pensecola, ce poste voisin de la Louisiane que les Français convoitaient depuis longtemps. Le chef d'escadre Desnots de Champmeslin, avec cinq vaisseaux sous ses ordres, se joignit à M. de Sérigny et vint assaillir la flotte espagnole qui, commandée par l'amiral Carascora, bloquait la rade de Pensecola. M. Bienville devait attaquer la

crèrent plus de deux cents personnes avec un raffinement d'outrages et de cruautés inouïs.

Ce fut alors qu'on regretta, en Louisiane, le départ de Bienville que certaines jalousies avaient fait rappeler en France, et que la cour comprit de quelle importance il était de laisser à la tête de la colonie cet homme dont l'énergie et l'expérience étaient seules capables de maintenir les Natchez dans les bornes du devoir. Aussi fut-il renvoyé en 1732 à la Louisiane avec le titre de Gouverneur-Général. Pendant les longues années qu'il occupa ce poste, son administration intelligente produisit les plus beaux résultats, et quand il quitta la Louisiane il laissait cette colonie dans l'état très-prospère.

Déjà promu au grade de capitaine

de vaisseau en 1748, M. de Bienville reçut du roi, à son retour en France, une pension de 4800 livres. Enfin, après une longue carrière si noblement remplie, il mourut à Paris, en 1768, à 'âge avancé de quatre-vingt-huit ans. Il n'avait pas d'héritier pour perpétuer son nom ; mais il laissait à la France la colonie de la Louisiane sûrement établie et la Nouvelle-Orléans fondée, œuvres impérissables qui devaient conserver sa mémoire jusque dans la postérité la plus éloignée.

Ainsi réunies en palmes glorieuses, les exploits des frères LeMoyne, remontant à une époque de nos annales où l'on ne compte que des victoires, forme le plus beau faisceau de nos gloires nationales. Que l'on nous montre dans l'histoire des peuples tant vantés de l'antiquité toute une famille d'hommes plus dévoués à leur

pays que ces LeMoyne qui promenèrent leurs armes victorieuses sur la moitié d'un monde. Pendant un siècle, depuis les glaces du pôle jusqu'à la zone torride, l'Amérique du Nord les vit à l'œuvre ces hardis pionniers canadiens, portant haut et ferme le drapeau de la France, contents de privations, prodigues de leur sang et ravis de mourir au service de la patrie.

FIN

TABLE DES MATIERES

Page.

INTRODUCTION 7

SOURCES

OUVRAGES IMPRIMÉS 11

MANUSCRITS 12

CHAPITRE PREMIER

Une colonie naissante.—Fondation de Montréal. —Chiens-sentinelles.—Première attaque des Iroquois contre Montréal.—Belle conduite de M. de Maisonneuve.—Il tue un chef iroquois. —Ruses des sauvages 13

CHAPITRE DEUXIÈME

Charles LeMoyne. — Il fait prisonnier deux iroquois et sauve la vie à M. de Normentville. —Il s'empare de deux autres iroquois.— Acharnement des Iroquois contre Montréal.— La surprise du 6 mai 1651.—Français massacrés.—Un homme scalpé vif.—Le combat du 18 juin 1651.—Belle action d'un nommé Lavigne.—Charles LeMoyne taille les Iroquois en pièces.—Il est nommé garde-magasin à Montréal.—Terreur inspirée par les Iroquois... 23

CHAPITRE TROISIEME

Lambert Closse et les Iroquois.—Mariage de Charles LeMoyne.—Les Iroquois forcés de demander la paix.—Hardi coup de main de LeMoyne..... 38

CHAPITRE QUATRIÈME

Dangers courus par M. LeMoyne.—Les Iroquois châtiés. — Services subséquents rendus par Charles LeMoyne.—Il est anobli.—Sa mort... 54

CHAPITRE CINQUIEME

Les enfants de Charles LeMoyne.—Intérieur d'une famille canadienne il y a deux cents ans. —Education des frères LeMoyne.—Leurs premiers faits d'armes à la Baie d'Hudson.—Un canot d'écorce contre un navire de guerre.— Expédition contre les Tsonnontouans.—Beaux témoignages rendus aux frères LeMoyne..... 70

CHAPITRE SIXIÈME

D'Iberville à la Baie d'Hudson.—Massacre de Lachine.—Prise de Corlar.—Nouveaux exploits d'Iberville.—Le siége de Québec par Phipps.—Mort de MM. de Sainte-Hélène et de Bienville et de Mme LeMoyne, leur mère 96

CHITRE SEPTIÈME

Nouvelle expédition à la Baie d'Hudson.—Mort de M. LeMoyne de Châteauguay.—Le fort Nelson repris par d'Iberville.—M. de Maricourt se distingue dans une autre expédition contre les Iroquois.—D'Iberville prend Pemquid.—Il se rend à Terreneuve.—Ses démêlés avec M. de Brouillan.—Tous deux s'emparent de Saint-Jean.—Glorieuse campagne des Canadiens à Terreneuve.-Couronnement des exploits d'Iberville à la Baie d'Hudson 112

CHAPITRE HUITIÈME

Mort de MM. LeMoyne de Longueuil et de Maricourt.—Les découvreurs du Mississipi Jolliet et Marquette.—Expédition de LaSalle; malheurs qui la terminent.-D'Iberville reprend le projet de coloniser la Louisiane.—Il découvre l'embouchure du Mississipi et fonde l'établissement de Biloxi.—Mort de M. LeMoyne d'Assigny. —Mobile et l'Ile Dauphine. — D'Iberville administrateur.—Il est attaqué de la fièvre jaune et retourne malade en France où il est forcé de rester quelques années.—

Missionnaires envoyés à la Louisiane.—D'Iberville rétabli reprend le cours de ses conquêtes. —Il s'empare de l'Ile de Nevis et se prépare à attaquer les flottes anglaises de la Virginie et de Terreneuve, lorsqu'il est atteint de nouveau des fièvres jaunes et meurt à la Havane.—MM. LeMoyne de Sérigny et de Chateauguay.—M. de Bienville et la Louisiane. —Entreprises de Crozat et de Law.—Prise de Pensecola.—Malheurs qui fondent sur la Louisiane.—Conspiration des Natchez.—La colonie se relève grâce au dévouement de M. de Bienvllie.—Mort de Bienville à Paris.— Conclusion. 412

1 8 1928